



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG



A large graphic of two skyscrapers occupies the lower half of the page. The building on the left is a vibrant green color with white horizontal stripes, and the text 'RAPPORT ANNUEL 2022' is overlaid on its facade. The building on the right is black and white with a grid pattern. The background features abstract grey and white diagonal stripes.
**RAPPORT
ANNUEL 2022**



SA MAJESTÉ MOHAMMED VI, ROI DU MAROC
QUE DIEU LE GLORIE

Sommaire

SCR – 60 ans d’activité et d’innovations	06
Mot de la Directrice Générale	08
Instances de Gouvernance	09
1. La SCR en 2022.....	10
Profil, Missions & Valeurs	10
Stratégie	12
Organigramme	13
Capital Humain	14
2. Faits marquants	17
Partenariats & évènements.....	17
Prix & distinctions.....	19
Academy Re : Formations organisées	20
Transformation digitale : Solutions déployées.....	21
3. Plan de Transformation 2021-2023	
« We Transform Tomorrow Together (We 3T) »	23
4. Marché de l’Assurance et de la Réassurance .27	
Contexte International de l’Assurance et de la Réassurance.....	27
Marché National de l’Assurance et de la Réassurance.....	32
5. Performance Financière au 31 Décembre 2022	35
Gestion technique.....	35
Gestion générale et financière.....	37
Résultat net.....	37
Perspectives	38
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	39
Résolutions de l’Assemblée Générale Ordinaire	40
États de Synthèse.....	42

SCR – 60 ans d'activité et d'innovations

Les racines et le développement historique de SCR remontent à 1960

1960 - 1970

- Créée le 20 avril 1960 par l'Etat Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion
- Aux termes de l'article 5 du Dahir n°1-60-085, les opérations de la SCR sont placées sous la garantie et le contrôle de l'Etat
- Les services de Réassurance conventionnelle ont débuté en 1964

1980 - 1990

- Extension des risques couverts par la création du Pool Aviation FAIR en 1989

1960

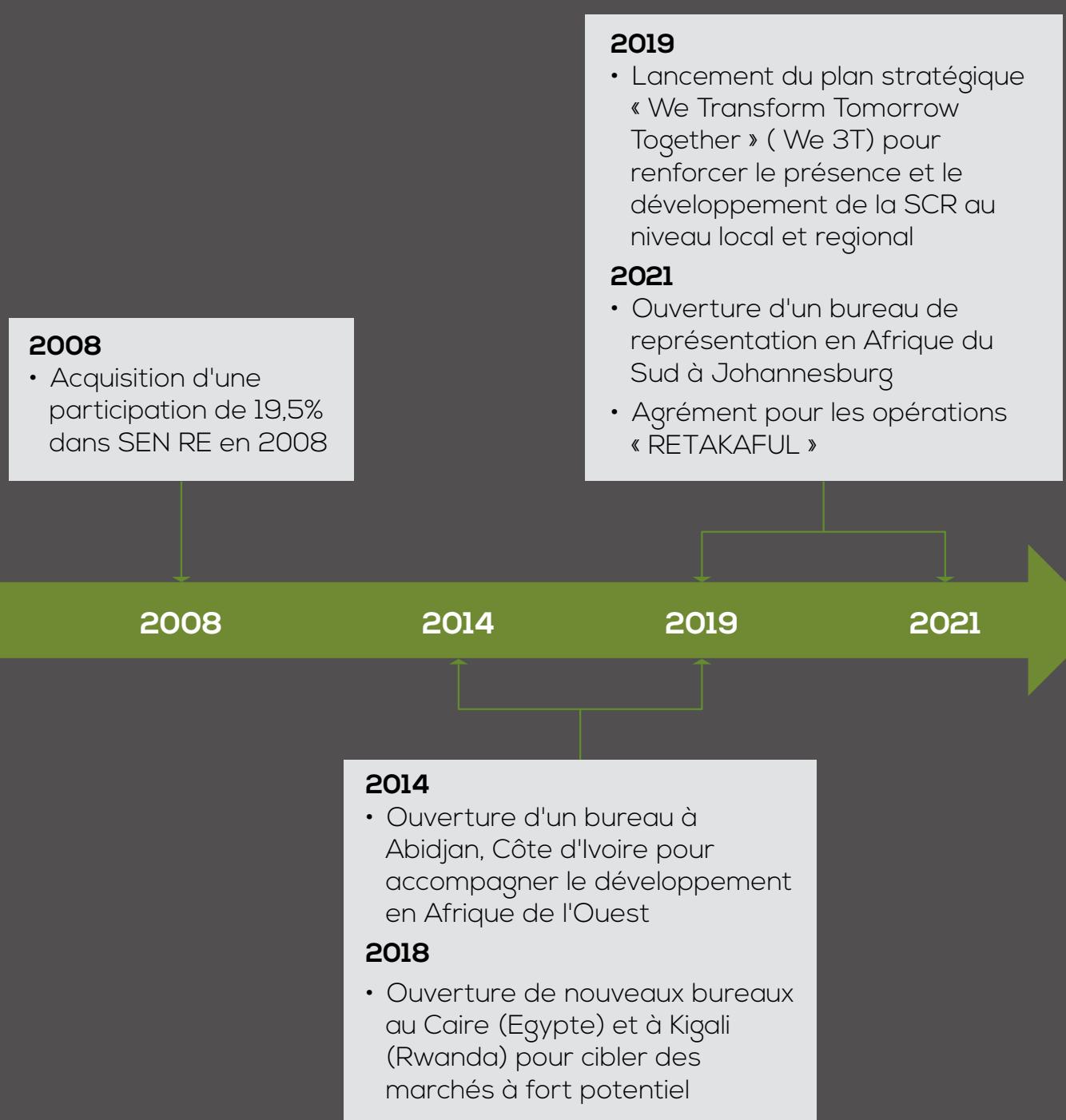
1970

1980

1990

1970 - 1980

- Empreinte Africaine : membre fondateur de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) et d'Africa Re en 1976



**Mme Mriouah Ouafae**

Directrice Générale
Société Centrale de Réassurance

STRATÉGIE ET VISION

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers partenaires et clients de la Société Centrale de Réassurance,

C'est avec une grande satisfaction que je partage avec vous les faits marquants et les réalisations clés de l'année 2022, une période de déploiement stratégique conforme à notre plan de transformation 'We Transform Tomorrow Together 2021-2023'.

L'année passée a été caractérisée par des défis significatifs, notamment les fluctuations des prix de la réassurance à l'échelle internationale et les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. Les pressions inflationnistes ont ajouté également une couche de complexité à cet environnement en constante évolution.

Malgré ces défis, je suis ravie de vous annoncer que la SCR a réalisé un chiffre d'affaires de 3.441 milliards de dirhams (329 millions de dollars américains) en 2022. Ces chiffres témoignent de notre engagement envers l'excellence opérationnelle et de notre capacité à répondre aux besoins dynamiques de nos clients.

Le résultat net, s'élevant à 282 millions de dirhams (27 millions de dollars américains), est une preuve tangible de notre solidité financière et de notre résilience dans un contexte économique en constante évolution.

Pour découvrir de manière détaillée les faits marquants et les réalisations clés de l'année 2022, je vous invite à explorer le contenu complet du présent rapport d'activité. Nous sommes profondément reconnaissants de votre confiance continue envers la SCR, et je suis convaincue qu'Ensemble, nous continuerons à bâtir une collaboration solide, pérenne et orientée vers l'avenir.

Instances de Gouvernance

Conseil d'Administration

Président du Conseil
M. Khalid SAFIR

Secrétaire du Conseil
Mme. Hilal Maryama ERRHAIMINI

Membres du Conseil
M. Mohamed SULAIMANI : Administrateur
M. Ali BENSOUDA : Administrateur
M. Hamid TAWFIKI : Administrateur
Mme. Safaa TALBI : Administrateur
M. Christian MOUNIS : Administrateur indépendant
M. Jean CASANOVA : Administrateur indépendant
M. Hamid BENLAFDIL : Administrateur indépendant
CDG représentée par
M. Mohamed DABBOU : Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC représentée par
Mme. Meryem CHAMI : Administrateur

Comités

Comité Stratégique et d'Investissement
M. Khalid SAFIR : Président
M. Hamid TAWFIKI : Membre
M. Mustapha LAHBOUBI : Membre
M. Meryem CHAMI : Membre
M. Christian MOUNIS : Membre

Comité d'Audit et des Risques
M. Jean CASANOVA : Président
M. Mohamed Ali BENSOUDA : Membre
Mme. Meriam MECHAOURI : Membre

Comité des Nominations et Rémunérations
Mme Latifa ECHIHABI : Président
M. Hamid TAWFIKI : Membre
M. Larbi MOURDI : Membre

Commissaires aux Comptes

mazars

Coopers Audit

1. La SCR en 2022

Profil, Missions & Valeurs

La Société Centrale de Réassurance SCR, a été créée en 1960 par convention entre l'État Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), actionnaire majoritaire de la Société Centrale de Réassurance avec 94% du capital.

Grâce à sa notation « B++ Good » par AM BEST et sa notation locale « AAA/Stable » par Fitch Ratings, la SCR se positionne comme un partenaire de confiance, soutenant la croissance économique et la stabilité financière dans plus de 70 marchés.



**FITCH RATINGS
AAA/STABLE**

Acteur de référence du secteur de la Réassurance, la SCR compte plus de 500 Clients en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, offrant une expertise de pointe, des solutions innovantes et un service de proximité afin de créer de la valeur ajoutée pour ses Clients et la promotion de l'industrie de l'Assurance.

Grâce à son expansion stratégique et à son engagement envers le développement des marchés locaux, les bureaux de représentation de la SCR à Abidjan en Côte d'Ivoire, au Caire en Égypte, à Kigali au Rwanda et plus récemment à Johannesburg en Afrique du Sud forment une plate-forme prééminente pour sa présence en Afrique.



Consciente du rôle que peuvent jouer les institutions régionales en matière de Réassurance, la SCR jouit d'une présence régionale historique dans différentes Organisations :

- Manager du Centre Africain des Risques Catastrophiques ;
- Actionnaire de SEN Re et Arab Re ;
- Manager de l'Aviation du Pool FAIR (Federation of Afro-Asian Insurers & Reinsurers) depuis 1989 ;
- Membre fondateur de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ;
- Membre de la Fédération des Sociétés d'Assurances en Droit National Africaines (FANAF) ;
- Membre du General Arab Insurance Federation (GAIF).

Missions de la SCR :

- Favoriser une collaboration étroite avec les compagnies d'assurance marocaines pour dynamiser le marché de l'assurance au Maroc et générer de la valeur ajoutée pour nos institutions respectives.
- Accompagner les cédantes marocaines dans leur développement à l'international notamment en Afrique.
- Offrir une couverture sur-mesure de réassurance en garantissant une expertise constante et des engagements solides.
- Réaliser des missions d'intérêt général, notamment en terme de gestion des risques catastrophiques.
- Pérenniser l'accompagnement du marché de l'Assurance et de la Réassurance des marchés Africains, Arabes et Asiatiques.

Valeurs de la SCR :

Excellence

C'est notre philosophie partagée. C'est être en permanence dans une démarche consciente d'apprentissage, de développement et du goût du travail bien fait.

Viser l'excellence, c'est éléver les standards, innover, sortir de notre zone de confort et chercher à développer continuellement nos compétences pour avoir un impact positif et durable.

La symbolique visuelle :

L'excellence est traduite visuellement par le symbole de l'infini, simplifié par deux traits arrondis en haut et en bas, qui évoque l'obligation d'un effort constant. Au centre, le geste de la main, signe universel de perfection, exprime l'objectif d'amélioration et d'innovation permanente.



Citoyenneté

C'est viser l'intérêt général, au sein de nos équipes et de notre Groupe, au service de nos écosystèmes et de notre pays.

Vivre en citoyen, c'est considérer inconditionnellement l'Autre, être et agir en synergie en prônant l'altérité et l'inclusion.

La symbolique visuelle :

Le dessin central évoque un être humain, reflet du Capital Humain qui fait avancer notre pays.

De part et d'autre, deux traits symbolisent des mains protectrices veillant à la préservation des intérêts, au bien-être et à l'épanouissement de tous, citoyens et collaborateurs.



Responsabilité

C'est établir un repère d'exemplarité, au nom du Groupe, pour permettre à tous d'agir avec lucidité et discernement et d'aller de l'avant en confiance.

Se comporter de façon responsable, c'est faire des choix assumés, agir avec engagement et discernement afin de pérenniser le cercle vertueux du développement durable.

La symbolique visuelle :

Les 3 traits qui englobent ce visuel représentent la roue du Développement durable.

À l'intérieur, un personnage main levée symbolise notre Groupe.

Le trait à droite représente une torche allumée, évoquant l'importance de son rôle et de ses missions.



Stratégie de la SCR :

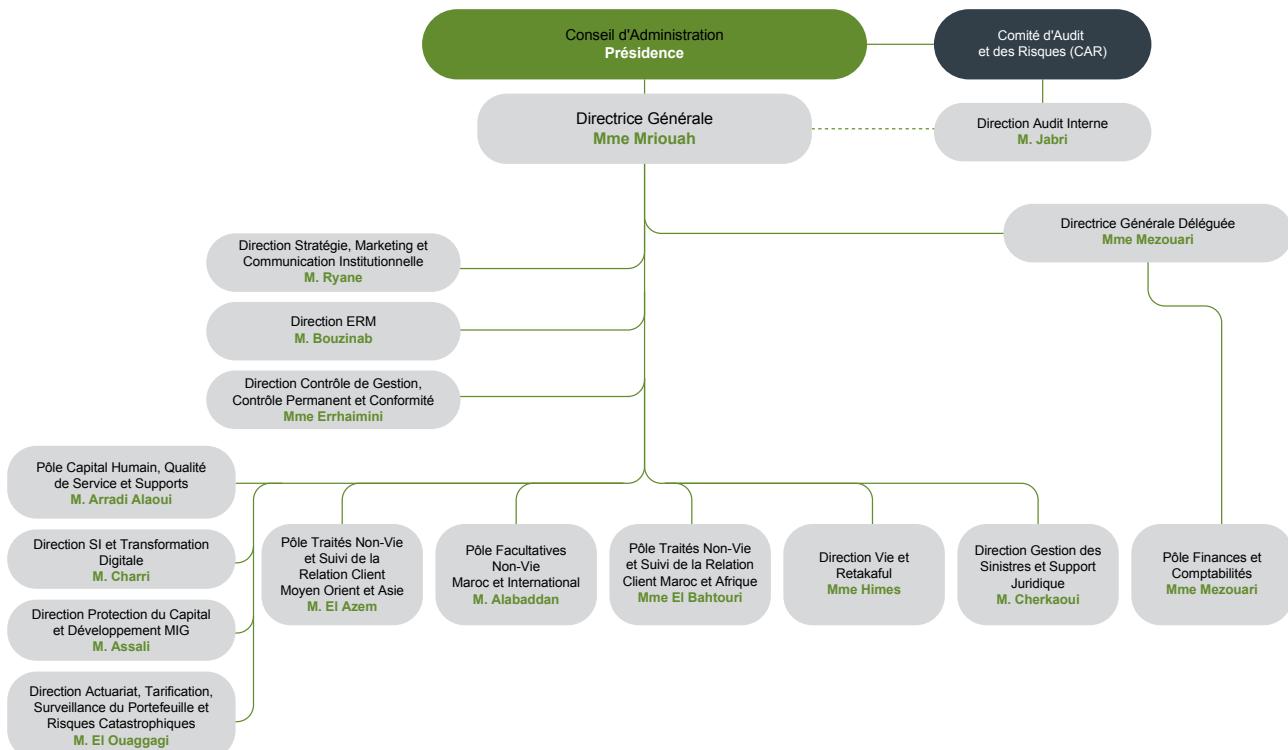
En 2022, la SCR a réussi à conserver sa position de Leader sur le Marché Local tout en assurant son développement maîtrisé à l'International. Le déploiement du plan de transformation « We TRANSFORM TOMORROW TOGETHER » (3 We T), basé sur 4 piliers et 8 axes, a permis à la SCR de renforcer davantage son positionnement aux niveaux national et international. Par ailleurs, le développement à l'international s'est poursuivi conformément à la stratégie de croissance consistant à conjuguer chiffre d'affaires et résultat, notamment au travers des bureaux de représentation et en continuant à pénétrer de nouveaux marchés cibles. Cette stratégie a permis à la SCR d'affirmer sa position au niveau continental en tant que réassureur régional tout en tenant compte des différentes réglementations et conditions de marché de l'assurance et de la réassurance à l'international. De plus, la SCR continue toujours d'assister les Organismes Publics dans diverses Missions d'Intérêt Commun, telles que la gestion des risques de catastrophe.



Organigramme de la SCR :

L'organisation de la SCR est conçue pour favoriser la croissance à la fois individuelle et collective de ses collaborateurs qui œuvrent tous, pour des objectifs communs et partagés à savoir :

- La prise en compte de l'environnement SCR, de ses orientations stratégiques et des exigences de ses Partenaires et Clients ;
- La prise en compte du second pilier des normes de Solvabilité basée sur les Risques (SBR) en lien avec la Gouvernance, renforçant, entre autres, les fonctions actuarielles, de gestion des risques, de Contrôle Interne et de Conformité ;
- La prise en compte de nouvelles activités telles que RETKAFUL ;
- L'amélioration de la qualité de service proposé, notamment à travers le renforcement de l'engagement de service et de la relation client ;
- La couverture de l'ensemble des activités requises dans leurs dimensions techniques et commerciales ;
- La mise en place d'un dispositif d'Experts Métiers (Practice Leaders) qui renforce la technicité des Ressources SCR.



Capital humain

Faits marquants en 2022

Développement du Leadership Managérial

Le programme de formation « Développement du leadership » a été l'occasion pour le Middle Management gérant une équipe et les relais qualités désignés lors de la revue de l'organisation, de se doter de compétences et d'outils pratiques afin de renforcer leur gestion opérationnelle et managériale.

Faisant de la relation client un critère clé d'excellence, ce parcours a également connu la participation de certains clients du marché marocain en l'occurrence RMA, ATLANTA SANAD, SAHAM ASSURANCE, WAFA ASSURANCE permettant ainsi aux différents relais de développer une relation de proximité et de confiance avec lesdits partenaires.



La SCR prend part à l'initiative « Inspiring Girls »

Dans le cadre du partenariat signé entre la Fondation CDG et l'association Inspiring Girls Morocco, un premier événement solidaire de « Speed Mentoring » a été organisé au profit de soixante-dix jeunes filles de l'établissement Dar Taliba Akkari à Rabat, le mardi 7 juin 2022.



Ancrage de la nouvelle culture managériale

Le développement d'une culture managériale commune au sein de la SCR constitue l'un des piliers majeurs de notre plan de transformation. Nous œuvrons à la renforcer en s'appuyant sur une nouvelle dynamique favorisant le partage et la proximité au niveau des structures.

Rencontre intra-structure

les équipes Sinistres & Affaires Juridiques et ERM ont organisés respectivement dans des cadres décontractés une demi-journée de travail et de consolidation des liens.



Déroulement des ateliers valeurs

Cette année a été marquée par la programmation de plusieurs ateliers valeurs en présentiel mais aussi en Phygital. L'échange, la proximité et l'écoute ont été les mots d'ordre qui ont animé ces rencontres. Comment ces valeurs ont elles étaient identifiées ? Quel est le degré de satisfaction par rapport à chacune d'entre elles et quels sont les points à améliorer



pour encourager le changement et incarner ces valeurs quotidiennement ? Ces questions abordées ont permis l'émergence d'un plan d'action co-créer par l'ensemble des parties prenantes.

Notre objectif est d'agir ensemble pour construire un environnement de travail épanouissant et à l'image de tous.

Webinaire : Gender Equality in the Work place 8 Mars

Nous sommes convaincus que l'égalité entre hommes et femmes représente un levier majeur de notre développement socio-économique. Pour la journée des droits des femmes, il nous a semblé évident de discuter autour de l'égalité entre les deux sexes dans le monde du travail et de partager l'avis de chacun. Dans ce sens, un webinaire exclusivement en anglais a été organisé sous le thème « Gender Equality in the work place » en présence d'animateurs de plusieurs nationalités.

Formation : Relais de transformation digitale

Dans la continuité de notre démarche de transformation digitale et dans le cadre des nombreux projets relatifs au chantier de qualité des données, une formation destinée aux relais de transformation digitale a été mise en place. Sous le thème de « Créer et analyser les tableaux de bord sous Oracle BI», Ce parcours a permis la maîtrise d'outils décisionnels et pratiques, nécessaires au développement et à la réalisation de différentes analyses et tableaux de bord à partir d'un gisement de données connectées à notre production dans le but de cibler les objectifs suivants :

- Instaurer un contrôle et un suivi permanent de la qualité des données via les différents tableaux de bord adaptés à chaque direction.
- Maintenir un suivi efficace de la rentabilité et de la performance des processus via les différents indicateurs pouvant être automatisés.
- Etre autonome vis-à-vis de l'intervention IT en vue de produire les différentes statistiques et rapports selon les besoins spécifiques de chaque Direction Métier.

Lancement du programme « Change Makers »

Ce programme traduit l'engagement de la SCR et de ses collaborateurs, à porter une dynamique de changement afin de construire ensemble, une culture qui correspond à nos valeurs ainsi qu'à notre ambition de nous inscrire dans une démarche d'excellence opérationnelle.

Les membres de ce programme ont été identifiés dans le cadre des différentes initiatives lancées : Ambassadeurs valeurs (Fully committed) ; Transformation Digitale et Engagement de Service et ont pour mission d'être des acteurs du changement et porteurs d'une dynamique vertueuse et permanente pour contribuer à une mobilisation collective.



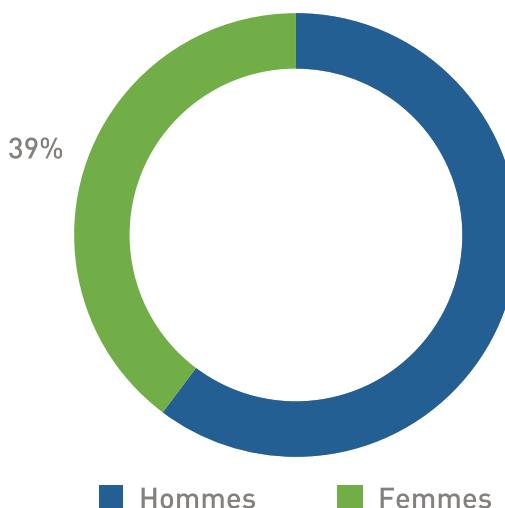
Le rôle des relais identifiés s'articule autour de 6 principaux axes :

- Renforcer le Mindset SCR
- Participer à l'ancre des valeurs
- Encourager les bonnes initiatives
- Contribuer à l'évolution collective
- Proposer de nouvelles solutions
- Guider l'action collective

Effectif en 2022

L'effectif global des collaborateurs au 31/12/2022 s'est élevé à 161 entre Collaborateurs du Siège et Collaborateurs affectés aux Bureaux de Représentation de la SCR en Afrique.

Répartition de l'effectif par genre



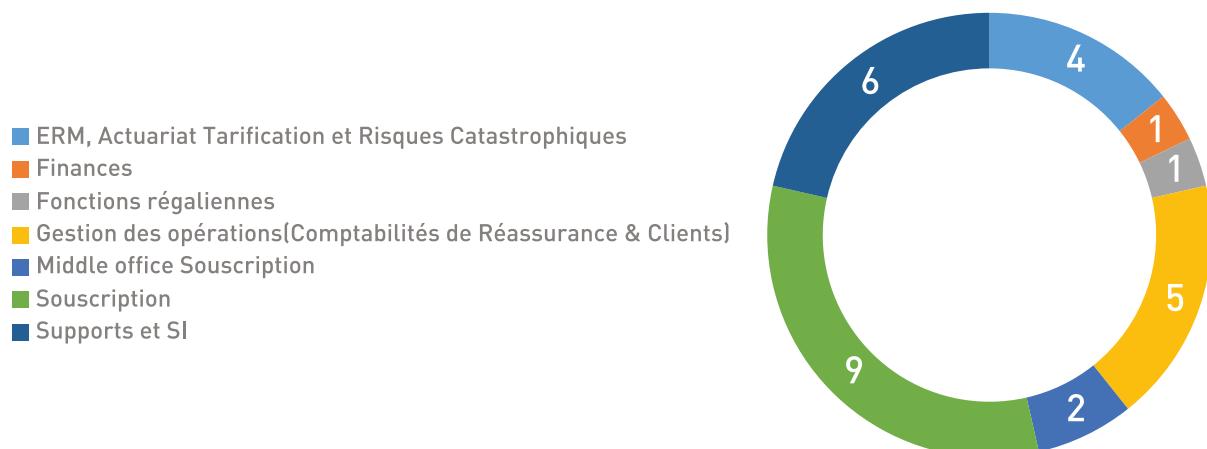
- Les femmes constituent 39% de l'effectif global de la SCR contre 61% pour les Hommes.
- La SCR déploie des efforts considérables dans sa politique RH, afin d'encourager la parité et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Recrutement en 2022 :

Le recrutement en 2022 était au cœur de nos priorités pour répondre aux besoins opérationnels et stratégiques de la SCR.

Au cours de cette année, la SCR a recruté 28 nouveaux collaborateurs, répartis dans différentes structures et fonctions au sein de la SCR répartis comme suit :

Ventilation des Recrutements par Domaine



Diversité et Inclusion

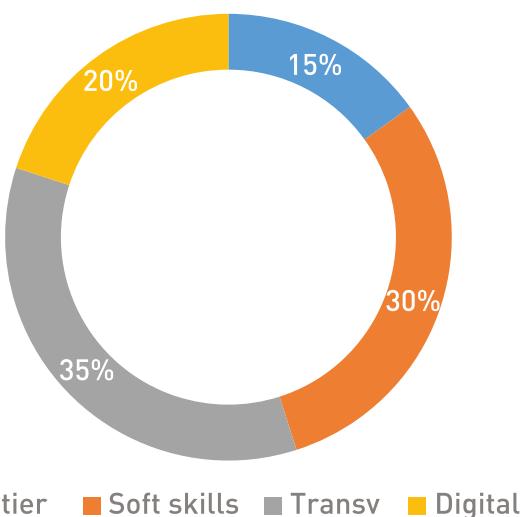
La SCR accorde une attention particulière à la diversité et à l'inclusion lors du recrutement, en mettant en œuvre des politiques et des pratiques visant à garantir un processus équitable et inclusif pour tous les candidats, indépendamment de leur origine et de leur genre.

Formation en 2022 :

Au cours de l'année 2022, la SCR a continué à investir dans le développement professionnel de ses collaborateurs à travers une variété de programmes de formation.

Ces programmes comprenaient des formations métier de réassurance, transverses et softskills ainsi que des programmes de formation organisés par le groupe dans le cadre du One CDG :

Répartition des actions de formation par domaine



2. Faits marquants

PARTENARIATS & EVENEMENTS :

La SCR a conclu un accord de partenariat avec Africa Specialty Risks

La SCR a signé un accord de partenariat avec Africa Specialty Risks (ASR). Ce partenariat avec ASR illustre l'engagement commun de la SCR et d'ASR à développer et à accélérer leur présence internationale sur les marchés de la réassurance en Afrique et au Moyen-Orient. Il permet une capacité commune, dirigée par l'équipe d'ASR hors du Maroc, pour une partie de la capacité de la SCR. Ainsi, en combinant leurs capacités, SCR et ASR sont en mesure de souscrire une couverture multi-métiers à travers l'Afrique et le Moyen-Orient, renforçant ainsi leur positionnement stratégique sur ces marchés.

La SCR a conclu un Partenariat Stratégique avec AIG et a reçu le prix de « Cedant Awards – Partner of the Year 2022 »

La SCR a établi un partenariat stratégique avec le groupe américain « American International Group » (AIG), renforçant ainsi les liens entre ces deux membres de la communauté CFC depuis respectivement 2018 et 2014. Ce partenariat a permis à la SCR et à AIG de mutualiser leurs capacités pour développer et offrir de nouveaux produits d'assurance et optimiser les capacités de réassurance pour répondre aux besoins des compagnies opérant en Afrique de l'Ouest. L'objectif de ce partenariat est de promouvoir la souscription de nouvelles branches d'assurance au niveau des pays d'Afrique de l'Ouest et de rendre l'offre en réassurance plus agile à l'échelle du continent. Pour ce faire, SCR et AIG proposent des solutions communes basées sur la synergie et la qualité des services. Par la même occasion, Monsieur Mohamed Ali Bouabane, CEO de AIG GCC & North Africa a remis le Cedant Awards 2022 à la SCR. Le partenariat SCR-AIG s'est concrétisé grâce à l'apport de CFCA (Casablanca Finance City Authority) qui a lancé une série d'ateliers et de réunions rassemblant les différentes compagnies du secteur Assurance/ Réassurance afin de promouvoir des synergies ainsi que la mutualisation des moyens pour la création de valeur au niveau du secteur.



La SCR étend ses activités de souscription sur le continent Asiatique en Azerbaïdjan

La SCR continue de se développer à l'international en pénétrant les marchés asiatiques, notamment ceux de la Communauté des États indépendants (CEI).

La SCR est désormais enregistrée auprès du régulateur azerbaïdjanaise, la Banque Centrale de la République d'Azerbaïdjan (BCAR), en tant que réassureur autorisé à souscrire des risques de réassurance dans des domaines connexes. La présence de la SCR sur ce nouveau segment géographique illustre ses ambitions d'accroître son positionnement en Asie ainsi que sa volonté d'asseoir son image de réassureur régional solide, reconnu pour ses capacités et de son expertise technique.

Participation de la SCR à la 46^{ème} Assemblée Générale de la FANAF

La SCR, a joué un rôle actif lors de la 46^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), qui s'est tenue à DAKAR.

Lors de cet événement, la SCR a co-animé la séance d'ouverture portant sur le thème des risques systémiques : Assurance et Résilience. Dans son intervention, la SCR a mis en évidence l'impact des risques systémiques, ces événements de grande envergure ayant des répercussions en cascade, provoquant des effets négatifs contagieux qui touchent profondément l'ensemble du système économique, pouvant mener à une crise globale et à la paralysie d'un ou plusieurs pays.

Participation de la SCR à la 48^{ème} conférence et Assemblée Générale de l'OAA

Un groupe représentant la SCR, a activement participé à la 48^{ème} conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), tenue à Nairobi sous le thème : « L'Assurance et le changement climatique : saisir les opportunités de croissance en Afrique ».

Les représentants de la SCR ont participé à la conférence sur le sujet : « Favoriser l'Expansion de l'Assurance en Afrique grâce à une Sensibilisation Renforcée des Consommateurs », afin de souligner que le Continent Africain demeure un espace propice pour l'épanouissement du marché de l'Assurance et de la Réassurance.

Participation de la SCR à la 44^{ème} Conférence annuelle des assureurs de l'Afrique de l'Est et Australe (OESAI) à Zanzibar, Tanzanie

La SCR a marqué sa présence à la 44^{ème} Conférence Annuelle de l'OESAI, un événement de grande envergure qui s'est déroulé sous le thème : « Future PROOFING THE INSURANCE INDUSTRY FOR SUBSTAINABILITY ». Cette conférence a offert à la SCR d'une part, une plateforme pour échanger et débattre avec des professionnels du secteur de l'Assurance et de la Réassurance régionaux autour de la thématique, et d'autre part, une nouvelle occasion de promouvoir sa présence stratégique en Afrique de l'Est et Australe.



La SCR a participé en qualité de Sponsor Silver à la 1^{ère} conférence annuelle de l'Association des Courtiers d'Assurance du Rwanda 2022

La SCR a pris part à la première conférence annuelle de l'association des courtiers d'assurance du Rwanda en 2022, en compagnie de partenaires membres provenant de divers pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Est, tels que le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi, le Sud Soudan et le Congo Kinshasa. Cet événement, auquel la SCR était un Sponsor Silver, s'est déroulé au Rwanda sous le thème « Façonner l'avenir de l'industrie de l'assurance au Rwanda ». Une délégation du bureau de Kigali représentait la SCR lors de cette conférence. La participation à cet événement a réuni divers acteurs du secteur de l'assurance et de la réassurance en Afrique de l'Est, dont des courtiers, des réassureurs, des compagnies d'assurance et des organismes de régulation.



Participation de la SCR à la 64^{ème} édition des « Rendez-Vous de Septembre » de Monte Carlo

Une délégation de la SCR s'est rendue à Monte Carlo pour participer à la 64^{ème} édition des « Rendez-Vous de Septembre ». Ce grand carrefour annuel a rassemblé les principaux acteurs du Marché de l'Assurance et de la Réassurance pour échanger sur diverses questions en prévision du renouvellement de l'Année 2023. En marge de cet événement, la SCR a saisi l'occasion pour présenter à ses partenaires son plan stratégique de transformation « We Transform Tomorrow Together » (We3T). Une mise en lumière qui a permis à la SCR de s'exprimer sur les nouveaux paradigmes de montée en puissance de la SCR.

La SCR soutient l'événement L'Boulevard

Après deux années de pause imposée par la pandémie, le plus grand festival de la musique Urbaine de Casablanca dédié aux arts vivants s'est tenu du 23 Septembre au 02 Octobre au stade du Racing Universitaire de Casablanca (RUC). Par son soutien, la SCR, sponsor de la 20^{ème} édition de l'événement l'boulevard par l'Association EAC pour l'Éducation Artistique et Culturelle, a réaffirmé son engagement envers le mécénat culturel sous toutes ses formes et encouragé les jeunes en quête d'expression artistique, de liberté et de créativité à développer leurs talents. Célébrant ses 20 ans cette année, l'Boulevard a saisi l'occasion pour honorer deux décennies de création musicale à travers une programmation essentiellement Marocaine mais aussi ouverte sur le Monde.

Participation de la SCR à la 4^{ème} session du RDV de Sharm El Sheikh, Égypte

Des représentants de la SCR ont participé à la 4^{ème} session du RDV de Sharm El Sheikh, organisée par la Fédération des Assurances d'Égypte (IFE) qui s'est déroulée sous le thème « Vers de nouveaux horizons dans le marché de l'assurance ». Cet événement international a rassemblé des professionnels

de l'assurance, de la réassurance et de la finance d'Asie, d'Europe et d'Afrique. Au cours de cette session, divers types de risques - émergents, climatiques, renouvelables, naturels - ont été abordés, ainsi que plusieurs thèmes contribuant au développement de la vision future de l'industrie de l'assurance aux niveaux local, régional et mondial.



La SCR a participé aux « Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance »

La SCR a participé activement à la 8^{ème} édition des Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance, placée sous le thème majeur de « Assurance durable & Elargissement de la couverture santé ». Cet événement a eu lieu à Casablanca et a permis à la SCR de consolider sa position de leader sur le marché local ainsi que son rôle prépondérant en tant que réassureur de premier plan à l'échelle régionale. L'équipe de la SCR s'est engagée pleinement dans la réussite de cet événement en mettant en œuvre toutes les démarches nécessaires pour accueillir les participants et dialoguer avec eux. L'objectif était d'aborder les enjeux futurs et les opportunités de collaboration favorisant le développement mutuel des activités.

PRIX & DISTINCTIONS :

Certification du Capital (sous les normes Solvabilité II)

Dans le cadre d'une évaluation conduite par un cabinet d'actuariat de renommée internationale, la SCR a mis en place un système automatisé pour la gestion des risques, permettant ainsi l'évaluation et le calcul des besoins en capital. À cet effet, la SCR a sollicité une analyse indépendante des résultats obtenus par le biais de cette solution. Les conclusions de cette évaluation ont corroboré la conformité de la SCR aux normes européennes en matière de capital de solvabilité S2 ORSA à la date du 31 décembre 2022. De plus, la SCR a démontré un niveau de couverture exceptionnel de 198% pour l'année 2022.

Fitch Ratings confirme pour la SCR la notation AAA (Local Scale) avec une perspective 'stable'

Le 28 juillet 2022, la notation locale de la SCR a été mise à jour par l'agence de notation internationale Fitch Ratings, lui attribuant une notation AAA (échelle locale), confirmant ses excellentes performances techniques et financières. La notation confirme la position de leader de la SCR sur le marché marocain, sa forte capitalisation et sa solidité économique, concrétisant davantage la croissance de son développement aux niveaux national, régional et international.

SCR se félicite de l'octroiement de l'agrément Takaful

SCR a obtenu l'approbation de l'Administration des assurances et de la sécurité sociale (ACAPS) pour mener des activités de réassurance TAKAFUL conformément à la loi applicable en ce qui concerne la fenêtre RETAKAFUL. Elle a ainsi lancé l'activité ReTakaful à travers sa fenêtre ReTakaful pour accompagner le développement de tous les opérateurs du pays et de la région et leur permettant ainsi de bénéficier de son expertise et de sa solidité financière.



La SCR reçoit le Trophée de 20 années de Partenariat avec FM Global EMEA WorldReach Partner 2002 - 2022



La SCR a marqué sa présence au FM Global EMEA WorldReach Partner Forum, qui s'est tenu à Amsterdam sous le thème « Reconnecting ». Au cours de cet événement, la SCR a été honorée pour ses 20 années de partenariat avec FM Global par un trophée remis aux représentants de la Société. L'événement a réuni les clients et partenaires de FM Global de la région EMEA pour discuter de plusieurs sujets clés, notamment les cyber-risques dans le monde de l'assurance et de la réassurance et les implications sanitaires liées à la pandémie. Cette reconnaissance souligne l'engagement continu de l'ARC envers les partenariats stratégiques et son rôle actif dans les débats sur les enjeux clés de l'industrie.



ACADEMY RE : FORMATIONS ORGANISEES

La SCR a lancé son Académie de Formation « SCR ACADEMY RE » en 2017. Conçue et adaptée à des besoins spécifiques cette création a visée d'apporter une Expertise Technique dans de différentes branches de l'Assurance aussi bien pour les collaborateurs internes de la SCR ainsi qu'à ses Clients.

Dispensées par des Experts de renom en mode Webinaire ou en présentiel, les formations portent sur des thématiques spécifiques dans les domaines de l'Assurance et de la Réassurance.

Actuaires, souscripteurs, gestionnaires de réassurance ont accès au programme le mieux adapté à leurs besoins et en profitent pour renforcer et mettre à jour leurs connaissances en Réassurance.

En 2022, l'académie de formation de la SCR a solidifié son statut en tant que centre d'excellence dans le domaine de l'assurance au Maroc et à l'international.

Les séminaires en présentiel ont été organisés dans différentes villes, à savoir : Casablanca, Nairobi, Abidjan, Kigali, et Dar Essalam et traitant de sujets allant de l'industrie chimique et des hydrocarbures aux normes IFRS 17.

En invitant des partenaires comme AWACH Insurance Company en Éthiopie pour une semaine de découverte et de rapprochement avec les équipes de la SCR et en collaborant avec des entités de renom comme la NARSA (Agence nationale de la Sécurité Routière) ou l'UM6P (Université Mohammed VI Polytechnique), la SCR Academy Re a non seulement renforcé son offre de formation, mais a également contribué à faire rayonner l'image de la compagnie, démontrant son engagement envers l'innovation, l'excellence et le leadership dans le secteur de l'assurance.

En 2022, la SCR ACADEMY RE a mis aux profit de ses Partenaires et Collaborateurs plusieurs formations :

- Webinaire La Méthode d'Evaluation des Pertes d'Exploitation ;
- Séminaire Aviation Insurance Training à Dar Es Salaam en Tanzanie et à Kigali au Rwanda ;
- Webinaire Les Risques sécuritaires : Violence politique & terrorisme ;
- Takaful et Retakaful : Perspectives et réglementations ;
- Séminaire Industrie Chimique et Hydrocarbures : Introduction aux procédés, Risques spécifiques et Management du Risque ;
- Etude d'Intérêt Général portant sur le développement de la branche Automobile au Maroc et à l'international ;
- Séminaire en collaboration avec AKI autour de l'IFRS 17 pour le compte du marché de l'Afrique de l'Est ;
- Séminaire sur l'Actuariat au Maroc et dans la Région en collaboration avec ABS – UM6P



TRANSFORMATION DIGITALE : SOLUTIONS DEPLOYEES

À la SCR, nous sommes conscients que la transformation numérique implique un changement profond de la culture d'entreprise et des changements à tous les niveaux. De ce fait, la SCR a adopté une politique proactive d'amélioration de ses process et a mis en œuvre des solutions informatiques disruptives innovantes, à savoir :

Outil SAS :

La SCR agit dans un environnement complexe et incertain qu'il convient de modéliser pour mieux anticiper et gérer les risques. Pour cela, la SCR a déployé l'un des outils ERM les plus puissants au monde - l'outil SAS, qui est suffisamment performant pour modéliser avec précision les différentes caractéristiques et interconnexions de celle-ci (assurantielle, financière, ALM) de manière synthétique.

L'outil permet de prendre des décisions stratégiques et optimise la mise en place des principaux leviers suivants :

- Adaptation de la politique commerciale
- Révision de la tarification
- Optimisation du programme de rétrocession
- Optimisation de l'allocation stratégique

Outil de tarification :

La mise à disposition d'une plateforme de tarification a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Garantir un espace de collaboration flexible pour la tarification des affaires par ligne d'activité et par catégorie d'offres.
- Améliorer la qualité des données en assurant une plateforme centralisée accessible à plusieurs acteurs évitant la saisie doublement.
- Garantir la sécurité de fonctionnement des outils de tarification, ce qui permettra de partager les services offerts en protégeant le code derrière le savoir-faire technique intégré dans les outils Excel.
- Intégrer les différentes règles de tarification commerciales et actuarielles dans une architecture intelligente et évolutive afin d'anticiper les développements futurs ou les améliorations des outils de tarification.
- Consolider les différents outils disponibles et mis en place par différents acteurs, et les différentes techniques dans une plateforme unique, ce qui permettra de vulgariser et d'exploiter facilement l'appropriation des outils.
- Offrir une traçabilité et des statistiques d'utilisation très utiles pour analyser l'activité de tarification.
- Construire une couche permettant une interopérabilité plus automatique avec la production (réassurance).

Plate-forme NRMC de Nasdaq

NRMC est la plateforme multifournisseur de modélisation des risques catastrophiques du Nasdaq. Elle permet aux utilisateurs d'importer des expositions et de les exécuter dans différents modèles (de différents fournisseurs) à l'aide d'une interface utilisateur et d'un modèle financier uniformes.

La plateforme suit le format de données OED (Oasis Exposure Database) largement adopté sur le marché par les modélisateurs CAT. En effet, la SCR a acquis les licences du modèle de tremblement de terre développé par CatRisk Solutions, capable d'effectuer des analyses pour plus de 150 pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe, ainsi que le modèle d'inondation développé par JBA qui couvre le monde entier.

Business Value :

- Modélisation des pertes liées aux risques d'inondation et de tremblement de terre.
- Meilleure gestion de l'exposition.
- Réduction des coûts de modélisation grâce à la centralisation des services et à l'absence de matériel.
- Accès aux ressources et à la documentation sur les fondements scientifiques de la modélisation CAT.
- Collaboration avec un partenaire de renommée mondiale, le Nasdaq.

Caractéristiques :

- Solution 100% Cloud.
- Mise en œuvre simple et rapide.
- Flexibilité dans la description des données d'exposition et des conditions d'assurance/réassurance grâce au format OED.
- Haut niveau de sécurité informatique.
- Large gamme de sorties avec un haut niveau de détail et de personnalisation.
- Intégration des systèmes et automatisation des processus à l'aide d'API.



3. Plan de Transformation 2021-2023 « We Transform Tomorrow Together (We 3T) » :

La SCR a continué le déploiement de son Plan de transformation (We 3T), initié en 2021, qui se décline autour de 4 Piliers et de 8 Axes, dont le digital et le développement du Rating sont des axes importants.

- Croissance Business & augmentation de la Rentabilité : adossées notamment au développement du marché local, de l'activité à l'international et des Synergies (Groupe CDG et autres institutionnels Maroc) ;
- Transformation Digitale & Excellence Opérationnelle : avec comme principaux axes le renforcement des systèmes d'informations, l'accélération de la digitalisation au niveau des process et de l'offre et l'excellence du Processus Relation Client ;
- Contrôle et renforcement de la Marge de Solvabilité : Maîtrise et renforcement de la Marge de Solvabilité en visant le développement et l'amélioration du Rating ;
- Culture d'entreprise & Marque Employeur : grâce à un renforcement d'une culture d'entreprise partagée et d'une marque employeur Forte

Les projets du Plan de Transformation «We Transform Tomorrow Together » (We 3T) se présentent comme suit :





Pilier 1 : Résilience de notre BP & 360° relais de croissance

Développement de la Branche Vie

- Le développement de la branche Vie est une de nos priorités au plan National, mais également à l'International. L'Afrique et le Moyen Orient offrent des opportunités de croissance en matière de Réassurance vie.

Développement à l'International

- La SCR dispose d'un rôle majeur à mettre à profit sur le continent. Notre stratégie vise à consolider notre position sur les Marchés existants et à développer de nouveaux marchés. En qualité de réassureur National, nous accompagnons les investisseurs marocains en Afrique de l'Est, Australe et Ouest anglophone dans le contexte favorable du renforcement de solidifier de la coopération Sud-Sud et aussi au Moyen-Orient.

Développement du Marché Local - Traitées

- Notre objectif est de développer l'offre commerciale, mettre en place des actions de prévention, cibler les Marchés de niches tout cela grâce à des études de marché dans la perspective de développer le segment traité au niveau local en mettant l'accent sur le secteur automobile.

Développement du Marché Local - Facultatives

- La SCR acteur majeur dans la Réassurance à l'échelle nationale et régional va œuvrer et mettre en place les mesures nécessaires et adéquates face à la libéralisation du Marché des Affaires facultatives Marocaines et Internationales.

Développement des relais de croissance externes

- En accord avec sa politique et vision d'expansion, le développement de nouveau relais de croissance est nécessaire pour la pérennité et la résilience de la SCR. Un développement qui se fera via des partenariats stratégiques permettant de cartographier les opportunités et pistes de croissance possible pour la SCR.

Optimisation de l'allocation stratégique

- Cette optimisation prendra forme grâce à une allocation optimale pour une meilleure optimisation du couple risque/rendement dans le but d'industrialiser la stratégie d'allocation des actifs en mettant en place une approche efficace et efficiente.



Pilier 2 : Transformation Digitale & Excellence Opérationnelle

Amélioration de la relation client

- L'amélioration de notre relation client est au cœur des préoccupations de la SCR, avoir un référentiel qualité, améliorer la qualité de services, mettre en place un plan d'action qui vise à améliorer et renforcer la relation client notamment avec les cédantes Marocaines mais aussi internationales.

Réconciliation des opérations techniques

- Nous sommes une grande compagnie de Réassurance. Nous améliorerons considérablement la réactivité client favorisant un impact positif sur l'image de la SCR.

Gestion des sinistres

- Nous avons deux objectifs à atteindre ; assainir le portefeuille sinistre des facultatives Marocaines ainsi que le portefeuille sinistre SAP affaires étrangères et réduire nos délais de traitement.

PMO Conformité

- Renforcer la culture projet dans la SCR est un axe de progrès. Notre objectif est de standardiser le processus de pilotage des projets de la SCR. Nous disposons également d'un référentiel des bonnes pratiques de management projets.

Transformation Digitale

- Nous allons développer le système d'information de la SCR vers une transition digitale en industrialisant les processus afin de permettre l'automatisation et une meilleure intégration des applicatifs et ainsi moderniser l'architecture technique et la rendre robuste et évolutive afin d'améliorer les outils de travail collaboratif.





Pilier 3 : Maîtrise et renforcement de la Marge de Solvabilité

Renforcement de la marge de solvabilité

- En accord avec les ambitions d'expansion de la SCR, ce volet est essentiel pour son rayonnement à l'international à travers la planification, gestion et pilotage des risques via des outils ERM pour ainsi se conformer aux exigences réglementaires internationales par rapport à la solvabilité.

Amélioration du Rating

- Nous nous fixons pour objectif l'amélioration du rating. De ce fait nous identifions des leviers d'amélioration via l'analyse des méthodes mises en œuvre par les agences de notation et mettons en place des axes stratégiques du Rating à court et moyen terme.



Pilier 4 : Culture d'entreprise & Marque employeur

Rebranding & marketing

- Une stratégie et un plan marketing sont indispensables pour une entreprise d'une telle envergure. De ce fait notre objectif est de promouvoir la force, la résilience et la pérennité de la SCR via une communication corporate et une nouvelle identité visuelle à travers la définition de la vision stratégique à moyen et long termes en ayant à la fois une vision SCR mais aussi client (SCR, Academy RE, Window Retakaful, Bureaux de représentation) mais également repenser le positionnement spécifique à chaque marque et l'institutionnaliser.

Culture d'entreprise partagée

- Notre objectif est de définir des valeurs communes représentatives des valeurs de la SCR et des collaborateurs en partageant ces valeurs via diverses actions nous créons une culture d'entreprise commune unanime et partagée qui veille à l'épanouissement des collaborateurs.

Développement du Capital Humain

- Nous œuvrons à implémenter une politique de rémunération transparente en valorisant la contribution individuelle et collective et déterminerons les chemins d'évolutions professionnelles pour chaque collaborateur.

4. Marché de l'Assurance et de la Réassurance

Contexte International de l'Assurance et de la Réassurance :

Dans un contexte macro-économique marqué par des pressions inflationnistes persistantes bien qu'atténues, et une forte volatilité des marchés financiers qui pèsent sur la croissance des primes et sur la rentabilité, les primes d'assurance mondiales connaîtraient une baisse de 0,2% en 2022 et une croissance inférieure à la tendance moyenne de 2,1% par an, dans les deux prochaines années, soit 1,5% en 2023 et 2,8% en 2024 en termes réels, selon les prévisions du Swiss Ré Institute. Le volume total des primes en termes nominaux dépassera, malgré tout, pour la première fois 7 000 milliards USD en 2022, en raison de la reprise du marché après les creux induits par la pandémie, au durcissement des taux dans les branches commerciales et à une plus forte croissance des primes, notamment dans les marchés émergents.

En 2022, l'inflation et l'instabilité financière constituent les deux défis majeurs auxquels doit faire face le secteur mondial de l'assurance et de la réassurance. En effet, l'inflation affecte les assureurs, d'une part en nuisant à la demande des produits suite à la baisse du pouvoir d'achat, et d'autre part en augmentant le coût des sinistres et des dépenses de fonctionnement, ce qui pénalise les résultats de souscription. De l'autre côté, l'inflation a un impact sur la hausse des taux et des primes nominales, notamment dans les branches d'activité où les couvertures sont obligatoires comme l'assurance automobile ou la responsabilité professionnelle, générant ainsi, avec un décalage, des rendements d'investissements nominaux plus élevés en raison des hausses des taux d'intérêts. Pour les produits d'assurance-vie, une inflation plus élevée érode la valeur des paiements fixes futurs, ce qui réduit leur attrait.



Assurance non-vie

Selon les estimations du Swiss Ré Institute, les primes mondiales non-vie augmenteront de 0,9 % en termes réels en 2022, sous l'effet combiné du ralentissement de la croissance économique et de l'inflation. La croissance moyenne des primes réelles serait de 2,3 % au cours des deux prochaines années, soit 1,8 % en 2023 et 2,8 % en 2024, inférieure à la moyenne 2017-2021 de 3,5 %, les conditions économiques mettant du temps à se normaliser.

Sur les marchés avancés, la croissance devrait subir les impacts des contre-performances macroéconomiques en ralentissant en 2022 et 2023. Dans la région EMEA avancée, la croissance des primes-non vie devrait baisser de 1,2% en 2022, en raison de la compression des revenus des ménages et d'un durcissement limité des prix, avant de remonter à 0,9% en 2023 avec la sortie de l'Europe des crises inflationnistes, prévue pour le début de l'année 2023. En Amérique du Nord, la croissance serait de 1,0% en termes réels en 2022, en raison de l'inflation, elle devrait, cependant rebondir en 2023-2024 suite au raffermissement des prix et à l'atténuation de l'inflation. Dans les pays avancés d'Asie, hormis l'Australie, la baisse de l'inflation se traduirait par une croissance réelle plus favorable que dans les autres marchés avancés.

Au niveau des économies émergentes, la croissance des primes d'assurance non-vie dépasserait celle des économies avancées. Cela s'explique par le rythme relativement soutenu de leur développement économique ainsi que par la vigueur de croissance de certaines branches d'activité telles que la santé ou la responsabilité civile. La Chine restera le principal contributeur, avec près de 60% des primes non-vie estimés pour 2022 pour les marchés émergents. La croissance réelle de ses primes est estimée à 4,0% en 2023 et à 5,8% en 2024, contribuant respectivement à 0,4 et 0,5 points de pourcentage de la croissance mondiale des primes réelles au cours de ces années.

En dehors de la Chine, la croissance des primes réelles dans les autres pays émergents d'Asie atteindrait 7,3% en moyenne en 2023 - 24, grâce aux branches commerciales, à la santé et à un contexte économique résilient. L'Amérique latine, connaît également la même tendance de croissance de primes réelles non-vie en 2022, soit une hausse de 7,3%. En Europe émergente (y compris en Russie), la guerre en Ukraine crée des vents contraires, il est donc prévu une baisse des primes non-vie de 12,1% en termes réels en 2022 dans cette région, avec d'autres baisses moins importantes en 2023 et 2024.

S'agissant de la rentabilité, celle-ci sera fortement affectée en 2022 en raison de la faiblesse des performances de souscription et des résultats d'investissement. Le rendement des fonds propres (ROE) de l'assurance non-vie est estimé à 3,4% en 2022, en baisse par rapport à une moyenne de 7,3% entre 2017 et 2021, suite à la hausse des pertes techniques qui atteindront 2,4% des primes nettes acquises en 2022, notamment dans la branche automobile, où la tarification n'a pas suivi la même tendance de sinistralité. Ces estimations tiennent également compte de l'impact de l'ouragan Ian, même si les pertes assurées peuvent augmenter plus que prévu en raison de l'inflation. Un rebond est toutefois prévu du ROE non-vie mondial moyen à 6,5 % en 2023 et à 8,3 %, le plus haut niveau sur 10 ans, en 2024.

Quant aux résultats d'investissement, ils connaîtront une détérioration à court terme en passant de 8,9% des primes nettes acquises entre 2017 et 2021 à 6,8% en 2022. La baisse des prix des actifs due à la hausse des taux d'intérêts en est le principal facteur, néanmoins cette hausse aura un impact positif à moyen terme sur les revenus des placements à mesure que les portefeuilles obligataires se renouvellent.



Assurance Vie

La croissance des primes mondiales de l'assurance vie se contracteront de 1,9% en termes réels en 2022, sous l'effet d'une crise du coût de la vie engendrée par les pressions inflationnistes et la baisse du pouvoir d'achat, notamment dans les économies avancées. La région EMEA avancée et la région Asie-Pacifique avancée connaîtront probablement les plus fortes baisses selon le Swiss Ré Institute. Toutefois, l'épargne individuelle et collective continuera à soutenir la croissance des primes sur certains marchés avancés en raison de facteurs réglementaires et sectoriels (États-Unis, Royaume-Uni et France en particulier). L'Amérique du Nord connaît une croissance de 1,5% en 2022.

Sur les marchés émergents, la croissance de la classe moyenne et les objectifs gouvernementaux en matière de pénétration de l'assurance vie porteront la croissance des activités d'épargne. La demande de produits de protection sera soutenue par des consommateurs plus jeunes et plus sensibles au numérique, qui sont plus conscients des avantages de détenir des polices d'assurance vie. La demande de produits de soins de longue durée, d'invalidité et de maladies graves restera ancrée aussi bien sur les marchés avancés que sur les marchés émergents, les marchés moins saturés étant les moteurs de la croissance. Dans ces conditions, la croissance devrait se maintenir à un niveau positif à 0,9% en 2022 pour les marchés émergents (y compris la Chine), bien qu'inférieure à la moyenne historique de 4,4% sur la période 2017-2021.

Une reprise de la croissance des primes réelles de 1,7% est à prévoir en 2023 et 2024, légèrement supérieure à la moyenne historique de 1,5 % sur la période 2017-2021. Les marchés émergents (y compris la Chine) seront en tête avec des augmentations annuelles de 4,3%. L'adoption du numérique, la sensibilisation aux risques et le soutien du secteur public au développement de l'assurance-vie, notamment en Asie (hors Chine), profiteront à la fois à ces marchés et à la croissance mondiale des primes. Toutefois, les risques d'une détérioration économique plus marquée ou d'une instabilité des marchés financiers pèseront toujours sur le secteur.

Pour ce qui est de la rentabilité de l'assurance-vie, elle a tendance à s'améliorer en 2022, suite à la hausse des taux d'intérêts et après une normalisation des sinistres de mortalité liés à la pandémie Covid-19. Cependant, une détérioration des conditions économiques et/ou l'instabilité des marchés financiers représentent un risque important de baisse de la rentabilité de l'assurance-vie.



Evénements catastrophiques

S'agissant des événements catastrophiques, le réassureur Munich Ré estime le coût économique des catastrophes naturelles en 2022 à 270 milliards de dollars US, contre 320 milliards de dollars US l'année précédente. Les pertes assurées sont évaluées à près de la moitié des pertes globales, soit 120 milliards de dollars US, contre le même montant enregistré en 2021. L'année 2022 rejoint, de ce fait, la série d'années les plus coûteuses en termes de pertes liées aux événements catastrophiques, avec des pertes assurées nettement supérieures à la moyenne 2017-2021, soit 97 milliards de dollars. Le maintien d'un niveau élevé de sinistres catastrophes naturelles, a eu un impact important sur les assureurs et les réassureurs dans le monde, dans un contexte économique difficile, marqué par des taux d'inflation élevés et une diminution de la base de capital en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Le rapport de Munich Ré explique la nécessité de tenir compte de deux principaux facteurs, le premier est relatif au phénomène de la Niña qui affecte le temps dans le monde entier, et qui favorise généralement le développement des ouragans en Amérique du Nord, des inondations en Australie, de la sécheresse et de canicules en Chine, et des pluies de mousson plus abondantes dans certaines régions d'Asie du Sud. Le deuxième est relatif au changement climatique qui tend à accroître les extrêmes météorologiques.

L'ouragan Ian, événement le plus coûteux de l'année 2022, a été responsable de plus d'un tiers des pertes globales et d'environ la moitié des pertes assurées dans le monde. Ce cyclone tropical qui a touché la côte ouest de la Floride en septembre 2022, a engendré des dommages économiques de 100 milliards USD dont 60 milliards USD sont assurés. Il est le deuxième cyclone tropical le plus coûteux jamais enregistré après l'ouragan Katrina en 2005.

La deuxième catastrophe humanitaire la plus importante de l'année a été les graves inondations au Pakistan résultant des précipitations record de la mousson. La fonte accélérée des glaciers en raison des températures élevées a considérablement aggravé les inondations. Les pertes économiques sont estimées à au moins 15 milliards USD. Le pays est très peu assuré et on recense au moins 1700 morts et des millions de personnes déplacées. Les chercheurs estiment que l'intensité d'un événement de ce type a déjà augmenté de moitié à cause du changement climatique, par rapport à un monde sans réchauffement de la planète, et qu'elle continuera à augmenter à l'avenir.

Pour les assureurs, la deuxième catastrophe naturelle la plus coûteuse en 2022 a été les inondations dans le sud-est de l'Australie en février et mars. Des précipitations extrêmes ont entraîné d'innombrables crues soudaines et de graves inondations de rivières. Au total, les inondations en Australie ont causé en 2022 des pertes de 8,1 milliards de dollars, dont 4,7 milliards étaient assurés. En février, une série de tempêtes dans le nord et le nord-ouest de l'Europe avec des vents de la force d'un ouragan (plus de 118 km/h) a causé des pertes de 5,6 milliards de dollars (5 milliards d'euros), dont 4,3 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros) étaient assurés.



Dans de nombreux pays d'Europe, l'été a été marqué par une chaleur et une sécheresse extrêmes, suivies d'orages violents accompagnés de fortes grêles. Rien qu'en France, les tempêtes de grêle ont causé des pertes très élevées, de l'ordre de 7,2 milliards de dollars (6,8 milliards d'euros) en 2022, alors que les tempêtes de grêle sont généralement très localisées. Sur ce montant, 5,6 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) étaient assurés. Au Royaume-Uni, la température a dépassé les 40°C pour la première fois de l'histoire. En Allemagne et en Italie, les niveaux d'eau des rivières étaient si bas que la navigation commerciale a dû être sévèrement limitée. Il est difficile de quantifier les conséquences économiques indirectes de tels événements climatiques.

Les conditions chaudes et sèches ont alimenté les incendies de forêt et les 800 000 hectares (8000 km²) brûlés en 2022 dans l'Union Européenne représentent deux fois et demie la moyenne annuelle des 15 années précédentes.

Perspectives du marché

Dans ces conditions, l'agence de notation maintient ses perspectives du secteur mondial de la réassurance à « stable », citant la présence de conditions de marché très incertaines avec des facteurs positifs et négatifs se compensant les uns les autres. Le principal facteur négatif est l'intensification des catastrophes naturelles qui continue de mettre à l'épreuve les niveaux de tolérance au risque des investisseurs. Cette situation est aggravée par l'incertitude géopolitique et économique, en plus de l'augmentation des coûts des sinistres. Malgré l'amélioration des tendances tarifaires et le resserrement des conditions générales, les nouveaux capitaux sont prudents et restent sur la touche. Des contraintes similaires sont observées du côté du marché des titres liés à l'assurance, en particulier pour la capacité de rétrocession.

Par ailleurs, l'agence AM BEST évoque plusieurs facteurs positifs compensatoires, il s'agit notamment d'une dynamique de tarification à la hausse et d'une discipline de marché renforcée, y compris des conditions plus strictes. La demande de capacité de réassurance continue de croître, car les assureurs primaires recherchent des résultats stables et une efficacité du capital dans un environnement de marché incertain.

Pour l'agence de notation Fitch Rating, la perspective sectorielle est maintenue à « neutre » pour le secteur mondial de la réassurance. Cette perspective met en balance les marges de souscription plus élevées et les risques liés à l'incertitude macroéconomique, à l'inflation élevée des sinistres et à l'augmentation des sinistres liés aux catastrophes naturelles causées par le changement climatique.



Marché National de l'Assurance et de la Réassurance

Le marché marocain de l'assurance et de la réassurance a poursuivi son rythme de croissance soutenu au terme de l'année 2022, en enregistrant une évolution de 9,3% par rapport à l'année 2021, avec un volume de primes estimé à 54,89 milliards de dirhams, et ce malgré un contexte économique sous pression.

Cette dynamique est portée par l'activité vie, représentant 46,6% du chiffre d'affaires global, et dont le volume de prime a atteint 25 569,3 MDH, contre 22 932,11 MDH à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 11,5 %. Les produits d'épargne classiques (support en dirhams) ont drainé 21 130,8 MDH à fin décembre, en progression de 17,3%. L'épargne en unité de compte, quant à elle, a chuté 29,7% à 1 200,2 MDH, contrairement à la dynamique soutenue enregistrée en 2021 (+20%). Rappelons que les contrats investis en unités de compte sont plus risqués que les contrats traditionnels en dirhams, mais potentiellement plus rentables. Par ailleurs, les primes de l'assurance décès se sont améliorées de 0,6% à fin décembre 2022 à 3 236 MDH.

Quant à l'assurance non-vie, elle a réalisé une croissance de 7,5% en passant de 27 278,88 MDH en 2021 à 29 324,8 MDH à fin décembre 2022. L'assurance automobile continue de générer l'essentiel des primes avec 13 883,5 MDH drainés durant l'année 2022, en croissance de 6,9%. Vient ensuite l'assurance contre les accidents corporels qui s'est renforcée de 6,4%, avec un volume de primes de 5 076,9 MDH. La tendance haussière a été généralisée sur toutes les autres branches de l'assurance non-vie, notamment les Accidents du travail et Maladies professionnelles (+7,1% à 2 485,3 MDH), le segment Assistance-Crédit-Caution (+9,6% à 1 666,9 MDH), le Transport (+21,1% à 855,8 MDH) et la Garantie Obligatoire contre les Conséquences d'Événements Catastrophiques (+6,2% à 554,3 MDH).

Concernant l'actualité du secteur marocain de l'assurance et de la réassurance, les mesures de mise en place des nouvelles normes SBR (Solvabilité Basée sur les Risques) poursuivent leur cheminement, à travers le lancement du pilier III de la circulaire, qui définit les normes de reporting et de publication des informations relatives à la situation financière et à l'état de solvabilité de l'organisme d'assurance.



La loi sur l'assurance Takaful, a connu également plusieurs avancées en 2022, notamment :

- La publication au Bulletin officiel des décisions d'octroi par l'ACAPS de quatre agréments Takaful pour pratiquer des opérations d'assurance Takaful et d'un agrément pour une fenêtre ReTakaful, et ce après avis conformes émis par le Conseil Supérieur des Ouléma ;
- La publication de l'Instruction de l'ACAPS relative à la présentation des opérations d'assurance Takaful par les banques participatives et les intermédiaires ;

- La finalisation, avec le Conseil Supérieur des Oulémas, des produits d'assurance Takaful (Multirisques bâtiment, Investissement et Décès-emprunteur) ;
- La publication du plan comptable des assurances incluant les spécificités de l'assurance Takaful ;
- La publication de deux Instructions de l'ACAPS, la première porte sur la solidité financière des Réassureurs Takaful et la seconde sur les modalités de revalorisation de l'investissement Takaful.
- La publication de l'arrêté du ministère des finances fixant les critères de rémunération et le mode de distribution des excédents techniques et financiers des fonds Takaful.

Il convient de souligner également la signature d'un protocole d'accord entre Holmarcom Insurance Activities (HIA), le CIH BANK, et deux autres banques qatari portant sur la prise de participation dans le capital de Takafulia Assurances, détenue actuellement à hauteur de 100% par HIA, holding du groupe marocain Holmarcom.

Au niveau du chantier de digitalisation du secteur de l'assurance, de nombreuses solutions ont été développées pour la digitalisation des processus, renforçant ainsi davantage la flexibilité et la résilience du secteur et permettant aux acteurs du marché de proposer des produits innovants. En effet, cette transformation a porté sur la vente en ligne de produits d'assurances à travers d'une part, la publication de l'instruction de l'ACAPS le 08/06/2022 avec comme date d'entrée en vigueur le 1er juillet 2022 et l'organisation avec l'ACAPS d'une demi-journée pour la présentation de la nouvelle instruction à l'ensemble des Entreprises d'Assurance et de Réassurance (EAR), et d'autre part, la présentation des résultats préliminaires de l'étude réalisée par l'ACAPS avec l'IFC (Groupe Banque Mondiale), visant à définir la stratégie et la feuille de route de l'autorité pour la promotion de la numérisation du marché de l'assurance au Maroc.

Une étude a été lancée dans ce sens pour définir un système de recouvrement des primes d'assurance automobile intégrant une forte composante monétique. Les objectifs définis pour cette étude sont la fluidification du paiement des primes d'assurance, l'amélioration du recouvrement, la remontée directe du cash vers les EAR et enfin la diminution des créances intermédiaires.

Dans le même ordre d'idées, la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) a annoncé l'introduction au Maroc du e-constat, une initiative qui permet de digitaliser le constat amiable et qui représente un élément principal dans le processus de traitement des sinistres automobile. C'est une application installée exclusivement sur les téléphones mobiles des agents constateurs et elle permet de déclarer facilement et rapidement un accident matériel aux entreprises d'assurances. La dernière phase du test de l'application Econstat a été lancée au premier trimestre 2022.

Un autre partenariat a été conclu entre L'ACAPS et FMSAR, ayant pour vocation la mise en place d'un « Référentiel national des véhicules assurés ». En effet, ce référentiel constitue un prérequis pour la dématérialisation des attestations d'assurance automobile. Il permettra, également, de renforcer la croissance du secteur et de la sécurité routière, en luttant contre la conduite sans assurance et la fraude à l'assurance.

Pour ce qui est de l'assurance inclusive, la FMSAR a lancé une étude qualitative et quantitative pour identifier les besoins des TPE en termes d'assurance. Le livrable de cette étude sera partagé avec les EAR en vue de proposer des offres d'assurances spécifiques aux TPE.

Cette étude a été suivie par la publication de l'amendement de la circulaire générale, avec instauration d'un cadre réglementaire dédié à la distribution des contrats de micro-assurance par l'établissement de paiement.

Sur un autre registre, l'ACAPS a lancé une mission pour accompagner le secteur des assurances dans l'implémentation des normes IFRS.

Cette mission s'étalera sur une année et couvrira notamment, le diagnostic de l'état d'avancement de l'implémentation par les EAR des normes IFRS, ainsi que l'élaboration de guides méthodologiques à destination des entreprises d'assurances pour l'application de ces normes.



Sur le plan de la gestion des Événements Catastrophiques, le projet de mise en place de la plateforme de gestion des sinistres dans le cadre du régime « EVCAT » a atteint un niveau avancé, il s'agit essentiellement de :

- La définition du schéma relatif au système de gestion des sinistres « EVCAT » ;
- La conception et la mise en œuvre de la plateforme ;
- Le développement et le test d'interfaçage entre la plateforme et les systèmes d'information des EAR ;
- La programmation de la formation sur l'utilisation de la plateforme par les gestionnaires des EAR ;

Au niveau du dispositif de lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, après la publication en septembre 2021 de la loi 12-18 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, ainsi que la publication de l'instruction de l'autorité n°AS/03/21 sur les règles de vigilance et de contrôle interne dans le cadre du dispositif LBC-FT qui intègre les recommandations du GAFI, l'ACAPS a publié le guide n°3 portant sur les typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des assurances, et d'un autre guide en collaboration avec Bank AL Maghrib portant sur les mesures de vigilance applicables au recours à la tierce introduction par les entreprises d'assurances dans le cadre de la bancassurance. Enfin l'ACAPS a publié une synthèse sur les résultats de contrôle LBC-FT en 2021.

Sur le plan réglementaire, plusieurs amendements à la circulaire générale ont vu le jour en 2022, il s'agit essentiellement de :

- L'institution d'une provision pour risque tarifaire destinée à faire face aux engagements de l'entreprise en cas de déficits techniques successifs enregistrés au niveau de la sous-catégorie d'assurance « Maladie - maternité » et la catégorie d'assurance relative aux « Véhicules terrestres à moteur » ;
- La révision de la durée d'étalement de la provision pour participation aux bénéfices à 6 ans stipulée à l'article 21 de la circulaire générale ;
- L'admission des obligations subordonnées perpétuelles des banques dans la poche de 60% des provisions techniques (même traitement que les actions cotées) ;
- L'extension de l'admission en représentation des provisions techniques à tout autre type d'actifs étrangers.

L'année 2022 a connu également l'adoption de la loi de Finance pour 2023 concernant les contrats d'assurance-retraite, celle-ci stipule que la retenue à la source pour ce type de contrats passera de 30% à 15%, contre un relèvement de l'abattement de 40% à 70% avec baisse de l'âge de 50 ans à 45 ans.

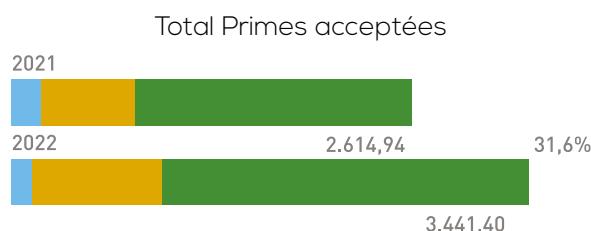
Enfin, dans le cadre des opérations de fusion-acquisition que connaît le secteur, Holmarcom a signé un accord définitif avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de sa participation totale de 78,7% dans le capital du Crédit du Maroc. Aussi, le courtier d'assurance et de réassurance « Marsh » a acquis une participation majoritaire dans le capital de Beassur Marsh. Ce dernier opérera désormais sous la dénomination de Marsh Morocco. Pour rappel, le courtier américain est entré en juin 2019 dans le capital du courtier marocain pour donner naissance à Beassur Marsh.



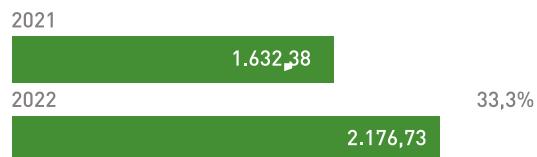
5. Performances Financières au 31 Décembre 2022

Gestion technique

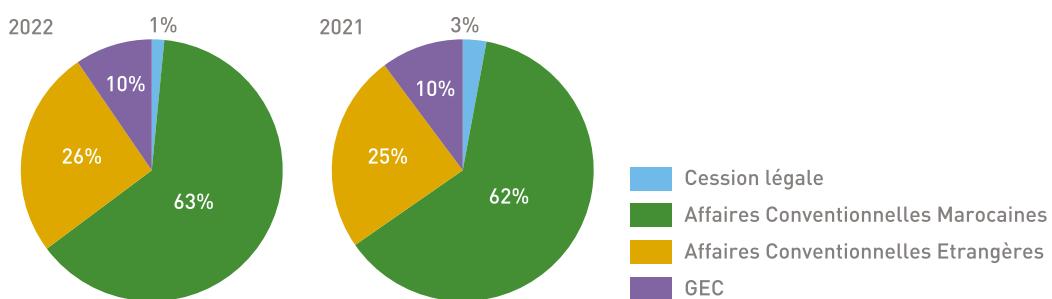
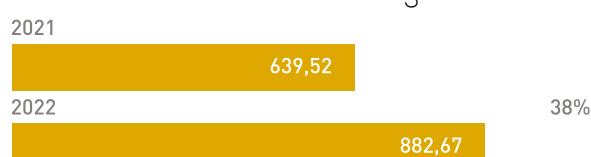
Au 31 décembre 2022, la Société Centrale de Réassurance affiche un chiffre d'affaires de 3.441,40 MDH contre 2.614,94 MDH à fin décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 826,46 MDH, soit 31,6% qui s'explique principalement par une hausse enregistrée sur toutes les activités à l'exception des Affaires Légales qui sont en Run-Off. Les affaires conventionnelles Marocaines ont ainsi enregistré une augmentation de 544,35 MDH ou 33,3%, grâce aux affaires Facultatives Maroc qui ont réalisé une hausse de 468,35 MDH. Aussi, les affaires conventionnelles Etrangères ont vu leurs primes émises accroître de 243,14 MDH ou 38%.



Affaires Conventionnelles Marocaines



Affaires Conventionnelles Etrangères



1. Affaires Marocaines

1.1. Affaires Légales

Le volume des primes s'est établi à fin décembre 2022 à 52,96 MDH contre 76,30 MDH à fin décembre 2021, soit une baisse de 23,34 MDH.



1.2. Affaires Conventionnelles Marocaines

Evolution des Primes Acceptées en Affaires Marocaines Traités et Facultatives



1.2.1. Affaires Marocaines Traités

Le volume de primes des affaires marocaines Traités est passé de 583,62 MDH réalisé à fin décembre 2021 à 659,62 MDH réalisé à fin décembre 2022, soit une augmentation de 76 MDH ou 13%.

1.2.1.1. Traités Maroc Quota Share (Auto)

Les primes générées par les Traités Quota Share (Auto) conclus avec les cédantes marocaines s'élèvent à fin 2022 à 485,23 MDH contre 413,62 MDH à fin 2021. Quant au résultat technique net de rétrocession réalisé par le Traité Quota Share (Auto), il s'est détérioré de 25,78 MDH pour s'établir à 3,30 MDH à fin décembre 2022, contre 29,08 MDH à fin 2021. Ceci résulte principalement d'une aggravation de la sinistralité nette de rétrocession.

1.2.1.2 Traités Maroc hors Quota share (Auto)

Le montant des primes acceptées affiche une légère hausse de 4,39 MDH, soit 2,6%, en passant de 170,00 MDH en décembre 2021 à 174,39 MDH en décembre 2022. Cette évolution s'explique par l'augmentation des primes sur les branches « Auto-AT-RC » (+10,11 MDH), et « Risques divers » (+7,87 MDH). La branche « Vie » a enregistré une augmentation de 6,21 MDH, qui provient de la hausse des assiettes de primes déclarées par les cédantes marocaines en 2022 suite à la crise sanitaire. La branche « Incendie » a affiché une baisse de 20,34 MDH, suite à la restructuration du programme de réassurance en non proportionnel d'une cédante marocaine et qui a été partiellement compensé par une nouvelle participation dans le traité d'une autre cédante marocaine.

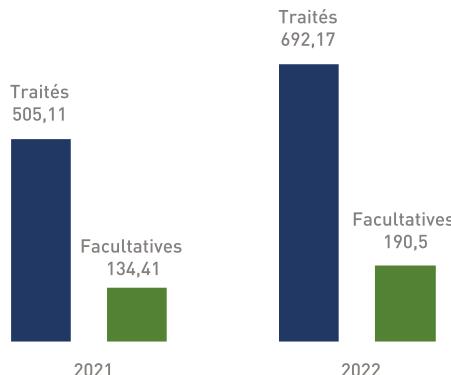
1.2.2. Affaires Marocaines Facultatives

Le montant des primes acceptées est passé de 1.048,76 MDH au 31 décembre 2021 à 1.517,11 MDH à fin décembre 2022, soit une augmentation de 468,35 MDH ou 44,7%.

2. Affaires conventionnelles étrangères

Le volume des primes des affaires étrangères s'élève à 882,67 MDH au 31 décembre 2022 contre 639,52 MDH au 31 décembre 2021, soit une hausse de 243,14 MDH ou 38,0%.

Evolution des Primes Acceptées en Affaires étrangères Traités et Facultatives



Par région, l'ensemble des zones a connu une évolution positive du volume de primes entre 2021 et 2022.

Gestion Générale Et Financière

1. Placements

1.1. Valeur comptable

La valeur comptable du portefeuille des placements, hors dépôts auprès des cédantes, s'est élevée au 31 décembre 2022 à 9.082,23 MDH contre 8.973,32 MDH au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 108,91 MDH ou 1,21%, liée à l'amélioration du cash technique.

2. Revenus des placements

Les revenus des placements, hors intérêts auprès des cédantes, se sont établis à 590,38 MDH au 31/12/2022, en augmentation de 44,78 MDH par rapport aux revenus générés à la fin de l'année 2021.

3. Frais généraux

Les frais généraux, y compris ceux afférents à la gestion immobilière et hors amortissements et provisions, s'établissent à fin décembre 2022 à 158,87 MDH contre 134,79 MDH à fin 2021, soit une hausse de 24,09 MDH ou 17,9%.

4. Excès de la gestion générale et financière

L'excédent courant de la gestion générale et financière s'établit au 31 décembre 2022 à 299,02 MDH, contre 347,76 MDH à fin décembre 2021, soit une baisse de 48,74 MDH, qui s'explique par la baisse combinée du résultat technique net et du résultat de la gestion générale.

Résultat net au 31 décembre 2022

2022  281,96

2021  310,52

Compte tenu de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 112,85 MDH, le bénéfice net dégagé au titre de l'exercice 2022 s'établit à 281,96 MDH contre 310,52 MDH l'exercice précédent, soit une baisse de 28,57 MDH ou -9 %.



Perspectives

En 2023, la réassurance mondiale devrait connaître une croissance modérée, soutenue par la demande croissante en matière de couverture des risques, en particulier dans les économies émergentes. Les assureurs et les réassureurs continueront de faire face à des défis liés aux événements catastrophiques, aux tendances de tarification et à la concurrence. La digitalisation et l'innovation technologique devraient également jouer un rôle croissant dans l'industrie de la réassurance.

Dans ce contexte, la SCR continuera à garder sa position de leader sur le marché marocain tout en assurant un développement maîtrisé à l'international.

L'année 2023 sera marquée par la clôture des différents projets du plan stratégique We Transform Tommorow Together 2021-2023. En effet, ce plan tel qu'il a été conçu, prendra fin cette année et devra par conséquence être évalué par rapport à l'atteinte des objectifs fixés et l'impact des différents projets sur le développement de la SCR. L'évaluation du plan stratégique sera un socle essentiel pour élaborer le nouveau plan stratégique en se basant sur les acquis et les réalisations du We3T.

La nouvelle stratégie devrait permettre à la SCR de confirmer et de consolider son statut au niveau continental en tant que réassureur régional, tout en prenant en considération les différents changements réglementaires en cours ainsi que le contexte concurrentiel et exceptionnel des dernières années marqué par la guerre en Ukraine, les tremblements de terre en Turquie et en Syrie, une inflation inégalée, une transition vers une économie verte et une numérisation accrue des entreprises et des marchés.

En 2023, la SCR va continuer à jouer un rôle important dans la gestion du régime des risques catastrophiques, qui a permis de générer un chiffre d'affaires considérable sur le marché marocain et elle veillera à maintenir un ancrage fort sur son marché local.

Aussi, pour le marché marocain, l'année 2023 sera marquée par la poursuite de développement et la couverture en réassurance pour le régime contre les risques catastrophiques, ainsi que par le développement d'un centre national de recherche en risque catastrophiques en collaboration avec le Fond de Solidarité contre les Evénements Catastrophiques (FSEC). Un changement réglementaire et une protection de la réassurance locale pourrait bénéficier à la SCR durant les années à venir.

Pour le marché international, le développement se poursuivra selon une stratégie de croissance maîtrisée, accouplant chiffre d'affaire et rentabilité notamment, à travers les bureaux de contacts, et par la poursuite de pénétration de nouveaux marchés ciblés. Une étude d'opportunité et de faisabilité est en cours de finalisation pour l'ouverture d'un 5^{ème} bureau de représentation au niveau du Moyen Orient.

Au niveau du marché marocain, l'activité de la SCR sera marquée par :

- Un renforcement du chiffre d'affaires enregistré pour les affaires Facultatives Marocaines ainsi que pour les Traités conventionnels (hors GA) par rapport à 2022 ;
- L'entrée en vigueur de nouvelles garanties obligatoires ; la Tous Risque Chantiers (TRC) et la Responsabilité Décennale (RC). L'impact de la mise en place de ces garanties sur le chiffre d'affaires de la SCR est prévu à partir de 2023.
- L'entrée en vigueur des windows takaful sur le marché marocain et le déploiement du retakaful du côté de la SCR après avoir obtenu l'agreement. Au niveau du marché international, l'activité de la SCR sera marquée par :
- La hausse du chiffre d'affaires de l'activité internationale pour atteindre 1 002 MDH en 2023 ;
- Un léger recul du résultat net en 2023 expliqué par des charges de sinistres plus importantes à prévoir pour cette année liés au tremblement de terre de la Turquie.
- La consolidation des acquis liés aux souscriptions opérées à partir des bureaux de contact d'Abidjan, de Kigali, de Johannesburg et du Caire ainsi qu'une éventuelle ouverture d'un 5^{ème} bureau de contact au niveau du Moyen Orient.
- Le développement de la souscription des affaires dans de nouveaux marchés de l'Asie ;
- Le développement de la souscription des affaires au niveau de l'Afrique Australe et du Sud.

La Société Centrale de Réassurance continuera également à accompagner les autorités de tutelle dans les différentes Missions d'Intérêt Général.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101 boulevard Abdelloumen
Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

Coopers Audit Maroc S.A
83 Avenue Hassan II
Casablanca

SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES COMPTES ANNUELS SOCIAUX PROVISOIRES

PERIODE DU 1[°] JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions de l'article 114 de la circulaire ACAPS n°01/AS/19 du 2 janvier 2019 telle que modifiée et complétée, relatives à la publication d'informations par les entreprises d'assurances et de réassurance, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Société Centrale de Réassurance comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états d'informations complémentaires indiqués au niveau de la circulaire précitée, relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 2.731.773.984,15 dont un bénéfice net de MAD 281.962.194,50 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Centrale de Réassurance au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 22 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelloumen
20360 Casablanca
Tel. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 25

Taha FERDAOUS
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 Fax: 0522 27 47 34

Hicham CHERKAOUT
Associé

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire (du 22 Juin 2023)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Président du Conseil d'Administration décharge définitive.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31/12/2022, approuve lesdits rapports dans toutes les parties sans aucune réserve.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2022, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31/12/2022 tel qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de DH 281.962.194,50.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Résultat net	281.962.194,50 DH
Résultat net à répartir	281.962.194,50 DH
Réserve légale de 5 %	14.098.109,73 DH
Réserve spéciale de garantie de 10 %	28.196.219,45 DH
Reliquat	239.667.865,33 DH
Dividende de 5 %	110.000.000,00 DH
Reliquat à affecter	129.667.865,33 DH
Part de l'Etat.....	46.583.737,05 DH
Reliquat après part de l'Etat.....	83.084.128,28 DH
Report à nouveau 2021.....	92.751,68 DH
Soit un total à répartir	83.176.879,96 DH
Superdividendes.....	41.500.000,00 DH
Réserves facultatives	41.500.000,00 DH
Report à nouveau 2022.....	176.879,96 DH

L'Assemblée Générale décide de mettre en distribution les dividendes de l'exercice 2022 à compter du 1er Septembre 2023.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi sur les sociétés anonymes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

Elle donne également quitus aux Commissaires Aux Comptes pour leur mandat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'exercice 2022, une somme brute fixée à 360.000 dirhams à titre de jetons de présence.

Elle laisse le soin aux administrateurs d'arrêter les modalités de sa répartition.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs indépendants pour l'exercice 2022, au titre des réunions du Comité Audit et de Risques et du Comité Stratégie et Investissement et pour les missions qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, une somme brute fixée à 176.000 dirhams.

NEUVIEME RESOLUTION

Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Mohamed SULAIMANI en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SCR en remplacement de Madame Latifa ECHIHABI.

Elle rappelle que la durée du mandat de Monsieur Mohamed SULAIMANI, fixée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur sus-indiqué, expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023

Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Mohamed Ali BENSOUDA en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SCR pour une durée de six (06) ans, il expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2028.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la lettre de démission du 20 mars 2023 de Madame

Meriam MECHAOURI de ses fonctions d'Administrateur de la SCR, elle la remercie pour les efforts déployés durant l'exercice de son mandat.

L'Assemblée Générale, par suite des résolutions qui précèdent, rappelle que les membres en fonction composants actuellement le Conseil d'Administration de la SCR sont les suivants :

Monsieur Khalid SAFIR	Président du Conseil
Monsieur Mohamed SULAIMANI	Administrateur
Monsieur Ali BENSOUDA	Administrateur
Monsieur Hamid TAWFIKI	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC représentée par Madame Meryem CHAMI	Administrateur
CDG représentée par Monsieur Mustapha LAHBOUBI	Administrateur
Madame Safaa TALBI	Administrateur
Monsieur Christian MOUNIS	Administrateur
Monsieur Jean CASANOVA	Administrateur

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Etats de synthèse

Bilan Exercice Clos Le 31/12/2022

(EN DIRHAMS)

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021
	BRUT	Amort & Prov.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	10.840.971.407,58	380.078.939,21	10.460.892.468,37	10.045.863.656,76
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	15.727.140,71	7.896.421,83	7.830.718,88	7.394.609,20
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	15.727.140,71	7.896.421,83	7.830.718,88	7.394.609,20
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55.370.788,17	32.431.682,54	22.939.105,63	11.746.140,19
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	38.667.732,84	32.431.682,54	6.236.050,30	6.242.925,31
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	16.703.055,33		16.703.055,33	5.503.214,88
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47.032.435,19	37.330.439,39	9.701.995,80	6.825.957,92
* Terrains				
* Constructions				
* Installations techniques, matériel et outillage				
* Matériel transport	820.124,04	566.237,87	253.886,17	410.350,98
* Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	43.994.329,75	36.764.201,52	7.230.128,23	5.951.461,50
* Autres immobilisations corporelles				464.145,44
* Autres immobilisations en cours	2.217.981,40		2.217.981,40	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34.174.039,40	1.680.941,75	32.493.097,65	26.518.033,16
* Prêts immobilisés	31.197.786,08	1.680.941,75	29.516.844,33	26.350.754,93
* Autres créances financières	2.976.253,32		2.976.253,32	167.278,23
* Titres de participation				
* Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	10.681.311.599,21	300.739.453,70	10.380.572.145,51	9.987.277.179,45
* Placements immobiliers	42.765.289,19	27.453.941,96	15.311.347,23	54.098.538,04
* Obligations, bons et titres de créances négociables	2.496.259.745,51		2.496.259.745,51	2.109.268.338,04
* Actions et parts sociales	6.122.185.802,94	273.285.511,74	5.848.900.291,20	5.995.370.441,44
* Prêts et effets assimilés				
* Dépôts en comptes indisponibles	217.950.675,50		217.950.675,50	269.775.320,00
* Placements affectés aux contrats en unités de compte				
* Dépôts auprès des cédantes	1.802.150.086,07		1.802.150.086,07	1558.764.541,93
* Autres placements				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	7.355.404,90		7.355.404,90	6.101.736,84
* Diminution de créances immobilisées et des placements	7.355.404,90		7.355.404,90	6.101.736,84
* Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	6.549.013.845,77	398.025.767,88	6.150.988.077,89	5.484.515.223,21
PARTS DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	4.070.540.348,49	1.606.424,73	4.068.933.923,76	3.490.755.330,44
* Provisions pour primes non acquises	731.416.414,53		731.416.414,53	488.220.731,97
* Provisions pour sinistres à payer	3.318.462.104,76	1.606.424,73	3.316.855.680,03	2.979.462.633,13
* Provisions des assurances vie				
* Autres provisions techniques	20.661.829,20		20.661.829,20	23.071.965,34
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2.372.648.845,05	396.419.343,15	1.976.229.501,90	1.903.929.976,90
* Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	292.554.658,98	102.972.141,38	189.582.517,60	196.937.859,40
* Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	1.809.187.318,86	278.171.959,16	1.531.015.359,70	1.511.526.066,51
* Personnel débiteur	501.043,26		501.043,26	374.219,01
* Etat débiteur	179.082.270,73		179.082.270,73	130.839.595,77
* Comptes d'associés débiteurs				
* Autres débiteurs	29.514.228,06	15.275.242,61	14.238.985,45	8.098.917,65
* Comptes de régularisation -Actif	61.809.325,16		61.809.325,16	56.153.318,56
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations de réassurance)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	105.824.652,23		105.824.652,23	89.829.915,87
TRESORERIE	203.071.838,26		203.071.838,26	88.864.703,26
TRESORERIE - ACTIF	203.071.838,26		203.071.838,26	88.864.703,26
* Chèques et valeurs à encaisser	13.533,90		13.533,90	13.533,90
* Banques,TG et CCP	202.999.996,16		202.999.996,16	88.809.287,99
* Caisse , Régies d'avances et accréditifs	58.308,20		58.308,20	41.881,37
TOTAL GENERAL	17.593.057.091,61	778.104.707,09	16.814.952.384,52	15.619.243.583,23

PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
FINANCEMENT PERMANENT	14.988.405.682,70	14.087.519.194,38
CAPITAUX PROPRES	2.731.773.984,15	2.663.900.259,51
* Capital social	2.200.000.000,00	2.200.000.000,00
* à déduire : actionnaires, capital souscrit non appelé		
* Capital appelé, (dont versé...)		
* Prime d'émission , de fusion, d'apport		
* Ecarts de réévaluation		
* Réserve légale	165.525.817,64	150.000.000,00
* Autres réserves	84.193.220,33	3.141.585,04
* Report à nouveau	92.751,68	242.321,62
* Résultat nets en instance d'affectation		
* Résultat net de l'exercice	281.962.194,50	310.516.352,85
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
* Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	1.922.049,10	2.234.246,74
* Emprunts pour fonds d'établissement		
* Autres dettes de financement	1.922.049,10	2.234.246,74
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	23.355.404,90	22.101.736,84
* Provisions pour risques	7.355.404,90	6.101.736,84
* Provisions pour charges	16.000.000,00	16.000.000,00
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES LEGALES	3.141.056.211,15	3.262.158.772,72
* Provisions pour primes non acquises	13.420,61	24.005,23
* Provisions pour sinistres à payer	1.033.469.216,79	1.120.686.095,81
* Provisions des assurances vie	2.103.735.449,11	2.137.610.547,04
* Provisions pour fluctuations de sinistralité		
* Provisions pour aléas financiers		
* Provisions techniques des contrats en unités de compte		
* Provisions pour participations aux bénéfices		
* Provisions techniques sur placements	3.838.124,64	3.838.124,64
* Autres provisions techniques		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES CONVENTIONNELLES	9.018.826.401,08	8.133.825.617,44
* Provisions pour primes non acquises	1.051.091.199,30	713.491.121,86
* Provisions pour sinistres à payer	7.462.917.155,52	6.955.059.629,60
* Provisions des assurances vie	70.437.723,82	79.312.315,08
* Provisions pour fluctuations de sinistralité	223.177.551,24	188.439.187,83
* Provisions pour aléas financiers		
* Provisions techniques des contrats en unités de compte		
* Provisions pour participations aux bénéfices		
* Provisions techniques sur placements	1.197.521,36	1.197.521,36
* Autres provisions techniques	210.005.249,84	196.325.841,71
ECARTS DE CONVERSION- PASSIF	71.471.632,32	3.298.561,13
* Augmentation des créances immobilisées et des placements	71.471.632,32	3.298.561,13
* Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	1.826.546.701,82	1.531.724.388,85
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES RETROCESSIONNAIRES	382.610.276,81	333.517.203,90
* Dettes pour espèces remises par les rétrocessionnaires	382.610.276,81	333.517.203,90
DETTES PASSIF CIRCULANT	1.210.909.770,35	1.077.556.892,76
* Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	534.598.071,76	492.547.437,11
* Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	435.628.223,82	341.587.020,80
* Personnel créiteur	13.039.776,44	12.378.417,60
* Organismes sociaux créateurs	6.398.157,83	5.709.293,61
* Etat créateur	144.729.317,71	183.860.454,88
* Comptes d'associés créateurs		
* Autres créanciers	47.068.279,48	26.647.204,47
* Comptes de régularisation -Passif	29.447.943,31	14.827.064,29
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	167.224.652,23	89.829.915,87
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elements circulants)	65.802.002,43	30.820.376,32
TRESORERIE PASSIF		
TRESORERIE - Passif		
TOTAL GENERAL	16.814.952.384,52	15.619.243.583,23
TOTAL GENERAL	15.619.243.583,23	15.319.597.635,55

Compte De Produits et Charges (CPC)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2022

CPC technique vie

(EN DIRHAMS)

	LIBELLE	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021
		Brut	Rétrocession	Net	Net
1	PRIMES	175.966.845,55	12.401.352,62	163.565.492,93	143.524.529,75
	Primes acceptées	175.966.845,55	12.401.352,62	163.565.492,93	143.524.529,75
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	5.123.773,87		5.123.773,87	4.673.654,52
	Produits techniques d'exploitation	150.359,22		150.359,22	
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	4.973.414,65		4.973.414,65	4.673.654,52
3	PRESTATIONS ET FRAIS	266.275.952,50	10.900.574,62	255.375.377,88	304.818.998,01
	Prestations et frais payés	221.168.403,04	698.668,63	220.469.734,41	270.258.871,55
	Variation des provisions pour sinistres à payer	80.493.577,30	10.299.156,00	70.194.421,30	78.271.221,01
	Variation des provisions des assurances vie	-42.749.689,19		-42.749.689,19	-75.980.378,49
	Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	2.520.809,59		2.520.809,59	27.102.496,83
	Variation des provisions pour aléas financiers				
	Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
	Variation des autres provisions techniques	4.842.851,76	-97.250,01	4.940.101,77	5.166.787,11
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	19.349.152,61		19.349.152,61	18.655.477,17
	Charges d'acquisition des contrats				
	Achats consommés de matières et fournitures	55.826,45		55.826,45	15.128,24
	Autres charges externes	5.101.675,33		5.101.675,33	3.906.935,98
	Impôts et taxes	928.330,70		928.330,70	863.939,69
	Charges de personnel	8.276.981,88		8.276.981,88	8.065.157,84
	Autres charges d'exploitation	92.755,32		92.755,32	118.457,28
	Dotations d'exploitation	4.893.582,93		4.893.582,93	5.685.858,14
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	215.279.404,65		215.279.404,65	301.144.677,17
	Revenus des placements	115.566.001,90		115.566.001,90	113.780.503,00
	Gains de change	1.478.129,67		1.478.129,67	1.035.896,15
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	198.859,70		198.859,70	209.420,87
	Profits sur réalisation de placements	96.353.141,49		96.353.141,49	185.704.638,87
	Intérêts et autres produits de placements	120.903,52		120.903,52	51.982,39
	Reprises sur charges de placement; transferts de charges	1.562.368,37		1.562.368,37	362.235,89
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	48.271.329,03		48.271.329,03	12.343.411,28
	Charges d'intérêts				
	Frais de gestion des placements	5.259.311,10		5.259.311,10	7.510.832,08
	Pertes de change	140.899,04		140.899,04	74.995,18
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	6.446.795,97		6.446.795,97	2.840.906,40
	Pertes sur réalisation de placements	21.018.531,46		21.018.531,46	501.599,43
	Autres charges de placements				
	Dotations sur placement	15.405.791,46		15.405.791,46	1.415.078,19
	RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	62.473.589,93	1.500.778,00	60.972.811,93	113.524.974,98

Compte de Produits et Charges (CPC)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

(EN DIRHAMS)

CPC technique non vie

	LIBELLE	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021
		Brut	Rétrocession	Net	Net
1	PRIMES	2 475.801.563,38	1 460.334.787,64	1 015.466.775,74	927.188.379,09
	Primes acceptées	2 813.391.056,20	1 703.530.470,20	1 109.860.586,00	896.357.391,08
	Variation des provisions pour primes non acquises	337.589.492,82	243.195.682,56	94.393.810,26	-30.830.988,01
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	147.113.826,47		147.113.826,47	94.582.033,06
	Produits techniques d'exploitation	4.876.666,07		4.876.666,07	2.585.097,81
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	142.237.160,40		142.237.160,40	91.996.935,25
3	PRESTATIONS ET FRAIS	1691.751.211,91	860.227.521,92	831.523.689,99	661.338.337,18
	Prestations et frais payés	1 310.550.032,12	535.446.517,15	775.103.514,97	610.417.311,79
	Variation des provisions pour sinistres à payer	340.147.069,60	327.093.890,90	13.053.178,70	18.886.432,70
	Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	32.217.553,82		32.217.553,82	49.859.227,89
	Variation des provisions pour aléas financiers				
	Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
	Variation des autres provisions techniques	8.836.556,37	-2.312.886,13	11.149.442,50	-17.824.635,20
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	373.609.719,35		373.609.719,35	254.334.876,70
	Charges d'acquisition des contrats				
	Achats consommés de matières et fournitures	596.159,64		596.159,64	208.977,60
	Autres charges externes	46.253.636,42		46.253.636,42	30.953.263,06
	Impôts et taxes	14.044.176,99		14.044.176,99	10.456.031,02
	Charges de personnel	78.511.950,26		78.511.950,26	70.765.758,68
	Autres charges d'exploitation	533.413,97		533.413,97	949.329,02
	Dotations d'exploitation	233.670.382,07		233.670.382,07	141.001.517,32
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	514.128.727,13		514.128.727,13	342.771.451,87
	Revenus des placements	195.463.859,33		195.463.859,33	197.185.084,96
	Gains de change	46.819.333,42		46.819.333,42	48.836.544,75
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	334.606,44		334.606,44	77.811,16
	Profits sur réalisation de placements	239.067.159,58		239.067.159,58	83.139.485,83
	Intérêts et autres produits de placements	3.129.190,97		3.129.190,97	1698.266,54
	Reprises sur charges de placement; transferts de charges	29.314.577,39		29.314.577,39	11.834.258,63
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	105.550.596,06		105.550.596,06	74.395.164,55
	Charges d'intérêts				
	Frais de gestion des placements	8.308.972,49		8.308.972,49	14.194.152,59
	Pertes de change	39.075.850,89		39.075.850,89	20.899.194,19
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	8.174.085,13		8.174.085,13	10.52.748,21
	Pertes sur réalisation de placements	13.304.166,38		13.304.166,38	9.870.817,85
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	Dotations sur placement	36.687.521,17		36.687.521,17	28.378.251,71
	RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	966.132.589,66	600.107.265,72	366.025.323,94	374.473.485,59
	RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	62.473.589,93	1.500.778,00	60.972.811,93	113.524.974,98

(EN DIRHAMS)

CPC non technique

LIBELLE	OPERATIONS		TOTAL EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	PROPRIÉTÉS A L'EXERCICE	EXERCICES PRÉCEDENTS		
1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	472.123,62		472.123,62	609.508,89
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	472.123,62		472.123,62	609.508,89
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques , transferts de charges				
2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	8.270.674,78		8.270.674,78	8.428.290,25
Charges d'exploitation non techniques courantes				
Charges financières non techniques courantes				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques	8.270.674,78		8.270.674,78	8.428.290,25
RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)	-7.798.551,16		-7.798.551,16	-7.818.781,36
3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	634.823,23	25.816,36	660.639,59	391.747,83
Produits des cessions d'immobilisations	376.017,08		376.017,08	110.067,15
Subventions d'équilibre				
Autres produits non courants	258.806,15	25.816,36	284.622,51	221.590,00
Reprises non courantes, transferts de charges				60.090,68
4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	23.853.022,03	1.196.774,85	25.049.796,88	12.496.788,19
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	376.017,08		376.017,08	10.826,85
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	22.077.004,95	1.196.774,85	23.273.779,80	12.485.961,34
Dotations non courantes	1.400.000,00		1.400.000,00	
Rappel et dégrèvements des impôts sur résultats				
RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)	-23.218.198,80	-1.170.958,49	-24.389.157,29	-12.105.040,36
RESULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)	-31.016.749,96	-1.170.958,49	-32.187.708,45	-19.923.821,72

Recapitulation

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
RESULTAT TECHNIQUE VIE	60.972.811,93	113.524.974,98
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	366.025.323,94	374.473.485,59
TOTAL RESULTAT TECHNIQUE	426.998.135,87	487.998.460,57
RESULTAT NON TECHNIQUE	-32.187.708,45	-19.923.821,72
RESULTAT AVANT IMPOTS	394.810.427,42	468.074.638,85
IMPOTS SUR LES RESULTATS	112.848.232,92	157.558.286,00
RESULTAT NET	281.962.194,50	310.516.352,85
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	383.968.671,45	449.342.861,44
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	1.676.709.329,34	1.364.541.864,02
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES	2.060.678.000,79	1.813.884.725,46
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	1.132.763,21	1.001.256,72
TOTAL DES PRODUITS	2.061.810.764,00	1.814.885.982,18
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	322.995.859,52	335.817.886,46
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	1310.684.005,40	990.068.378,43
TOTAL DES CHARGES	1.633.679.864,92	1.325.886.264,89
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	33.320.471,66	20.925.078,44
IMPOTS SUR LES RESULTATS	112.848.232,92	157.558.286,00
TOTAL DES CHARGES	1.779.848.569,50	1.504.369.629,33
RESULTAT NET	281.962.194,50	310.516.352,85

I - Tableau de formation des résultats (TFR)

		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
1	Primes acquises (1a - 1b)	2.651.768.408,93	2.235.689.156,34
1a	Primes émises	2.989.357.901,75	2.201.298.649,88
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	337.589.492,82	-34.390.506,46
2	Variation des provisions mathématiques (60311+60317 + 6032 + 6033 + 60261+60267)	-42.749.689,19	-75.980.378,49
3	Ajustement VARCUC		
4	Charges des prestations (4a + 4b)	2.000.776.853,60	1.439.800.253,01
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	1.531.718.435,16	1.163.515.836,17
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	469.058.418,44	276.284.416,84
	A - Solde de souscription (Marge brute) (1 - 2- 3 -4)	693.741.244,52	871.869.281,82
5	Charges d'acquisition		
6	Autres charges techniques d'exploitation	392.958.871,96	272.990.353,87
7	Produits techniques d'exploitation	152.237.600,34	99.255.687,58
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	240.721.271,62	173.734.666,29
	C - Marge d'exploitation (A - B)	453.019.972,90	698.134.615,53
8	Produits nets des placements (73 - 63) (hors ajustement VARCUC)	575.586.206,69	557.177.553,21
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316, 60125, 60266, 607)		
	D - Solde financier (8 - 9)	575.586.206,69	557.177.553,21
	E - Résultat technique brut (C + D)	1.028.606.179,59	1.255.312.168,74
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	1.472.736.140,26	1.164.976.247,50
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	536.145.185,78	282.839.652,83
12	Part des réassureurs dans les provisions	334.982.910,76	114.822.886,50
	F - Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	-601.608.043,72	-767.313.708,17
	G - Résultat technique net (E + F)	426.998.135,87	487.998.460,57
13	Résultat non technique courant	-7.798.551,16	-7.818.781,36
14	Résultat non technique non courant	-24.389.157,29	-12.105.040,36
	H - Résultat non technique (13 + 14)	-32.187.708,45	-19.923.821,72
	I - Résultat avant impôts (G + H)	394.810.427,42	468.074.638,85
15	Impôts sur les sociétés	112.848.232,92	157.558.286,00
	J - Résultat net (I - 15)	281.962.194,50	310.516.352,85
16	C - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	-148.588.070,82	-69.179.092,64

II - Capacité d'autofinancement (CAF) - Autofinancement

		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
1	Résultat net de l'exercice Bénéfice +	281.962.194,50	310.516.352,85
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)		
3	+ Dotations sur placements (1)	52.093.312,63	29.793.329,90
4	+ Dotations non techniques courantes	8.270.674,78	8.428.290,25
5	+ Dotations non techniques non courantes	1.400.000,00	
6	- Reprises d'exploitation (2)		
7	- Reprises sur placements (2)	30.876.945,76	12.196.494,52
8	- Reprises non techniques courantes		
9	- Reprises non techniques non courantes (2) (3)		60.090,68
10	- Profits provenant de la réévaluation		
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		
12	- Produits des cessions d'immobilisations	376.017,08	110.067,15
13	+ Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	376.017,08	10.826,85
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	312.849.236,15	336.382.147,50
14	- Distribution de bénéfices	214.088.469,86	237.294.744,06
	= AUTOFINANCEMENT	98.760.766,29	99.087.403,44

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions

Compte de Produits et Charges (CPC)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

(EN DIRHAMS)

Tableau de financement de l'exercice

I..SYNTHESES.DES.MASSES.DU.BILAN	EXERCICE.2022	Exercice précédent	Variation.(a.-b.)	
			Emplois	Ressources
	a	b	c	d
(1).Financement permanent	2.828.523.069,89	2.691.534.804,22		136.988.265,67
(2).Moins.actif.immobilisé	80.320.322,86	58.586.477,31	21.733.845,55	
(3).FONDS.DE.ROULEMENT.FONCTIONNEL_(1-2).(A)	2.748.202.747,03	2.632.948.326,91		115.254.420,12
(4).Provisions.techniques.nettes.de.cessions	8.090.948.688,97	7.905.229.059,72		185.719.629,25
(5).Placements.moins.dépôts.des.réassureurs	9.997.961.868,70	9.653.759.975,55	344.201.893,15	
(6).=BESOIN.EN.COVERTURE.(4-5)..(B.)	-1.907.013.179,73	-1.748.530.915,83	158.482.263,90	
(7).Actif.circulant	2.082.054.154,12	1.993.759.892,77	88.294.261,35	
(8).Moins.Passif.circulant	1.443.936.425,08	1.198.207.184,95		245.729.240,13
(9).=BESOINS.DE.FINANCEMENT.(7-8).(C.)	638.117.729,04	795.552.707,82		157.434.978,78
(10).TRESORERIE.NETTE..(ACTIF.-PASSIF).(A.+B.-C.)	203.071.838,26	88.864.703,26	114.207.135,00	
II..FLUX.DE.TRSORERIE			2022	2021
I..RESULTAT.NET.DE.L'EXERCICE			281.962.193,92	310.516.352,85
(+).Variation.des.provisions.techniques.nettes.de.cessions			185.719.629,25	54.650.163,84
(-).Variation.des.frais.d'acquisition.reportés				
(-).Variation.des.amortissements.et.provisions.(dotations.moins.reprises)			-57.830.988,76	75.810.263,05
(-).Variation.des.ajustements.VARCUC.(736.-636)				
(-).=+.-values.provenant.de.la.réévaluation.d'éléments.d'actif				
(-).+.-values.réalisées.sur.cessions.d'éléments.d'actifs				
(-).Variations.des.créances.et.dettes.techniques.(341.+.342.-.441.-.442.-.42)			157.900.103,03	83.751.429,09
(-).Variation.des.créances.pour.espèces.ou.titres.déposées.(267)			-243.385.544,14	-75.365.147,78
(-).Variation.des.débiteurs.et.créditeurs.divers.(343 à.348.-.443.à.448)			-72.077.203,46	14.067.072,74
(-).Autres.variations.(349.-.449)			8.964.872,42	13.111.113,22
A-FLUX.D'EXPLOITATION			261.253.062,26	476.541.247,01
(+).Acquisitions.-.cessions.d'immeubles.(261)			211.680.611,13	-1.635.976,77
(+).Acquisitions.-.cessions.d'obligations.(262)			-386.991.407,47	-291.737.071,92
(+).Acquisitions.-.cessions.d'actions.(263)			128.789.325,35	-20.864.468,20
(+).Autres.Acquisitions.-.cessions.du.(26)			51.824.644,50	-28.127.580,00
(+).Autres.Acquisitions.-.cessions.(21.22.23.24.25.35)			-23.854.726,15	-13.589.411,99
B-FLUX.NET.D'INVESTISSEMENT			-18.551.552,64	-355.954.508,88
(-).Dividendes.versés			-214.088.469,86	-937.294.744,06
(+).Emissions/(remboursement).nets.d'emprunts			-312.197,64	16.564,31
(+).Augmentation./réduction).de.capital.et.fonds.d'établissement				700.000.000,00
(+).Augmentation./réduction).d'actions.auto-.détenues				
C-FLUX.NET.DE.FINANCEMENT			-214.400.667,50	-237.278.179,75
D.-IMPACT.DE.CHANGE.(+17.-.27...37.+.47)			85.906.292,88	1.359.760,32
E.-VARIATION.NETTE.DE.LA.TRESORERIE.(A + B.+C.+D)			114.207.135,00	-115.331.681,30
TRESORERIE.DEBUT.D'EXERCICE			88.864.703,26	204.196.384,56
TRESORERIE.FIN.D'EXERCICE			203.071.838,26	88.864.703,26

Bureaux de représentation

Le Caire, Egypte
Alex Desert road
Arab Academy Building Smart Village
Office N° 119 - Ground Floor

Kigali, Rwanda
City Tower
Plot N° 6418 - 14th Floor
Avenue du Commerce

Abidjan, Côte d'Ivoire
Avenue Nogues - Plateau
Immeuble CNPS - 2nd Floor

Johannesburg, Afrique du sud
Regus Parktown block B
Metropolitan Building 8 Hillside Road
Parktown



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RÉSILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG



Société anonyme régie par le Dahir du 23 Chaoual 1379- 20 Avril 1960

*Capital de 2.200.000.000,00 de Dirhams - entièrement libéré Convention du 9 Mars 1960
entre l'Etat et la Caisse de Dépôt et de Gestion - C.D.G, modifiée par la convention du 21 Décembre 2018
Entreprise Régie par le code des assurances*

Siège Maroc : Tour Atlas, Place Zallaqa, B.Postale 13 183 • Casablanca • Maroc
Tel.: +212 522 46 04 00 • Fax : +212 522 46 04 60 • E-mail : scr@scrmaroc.com